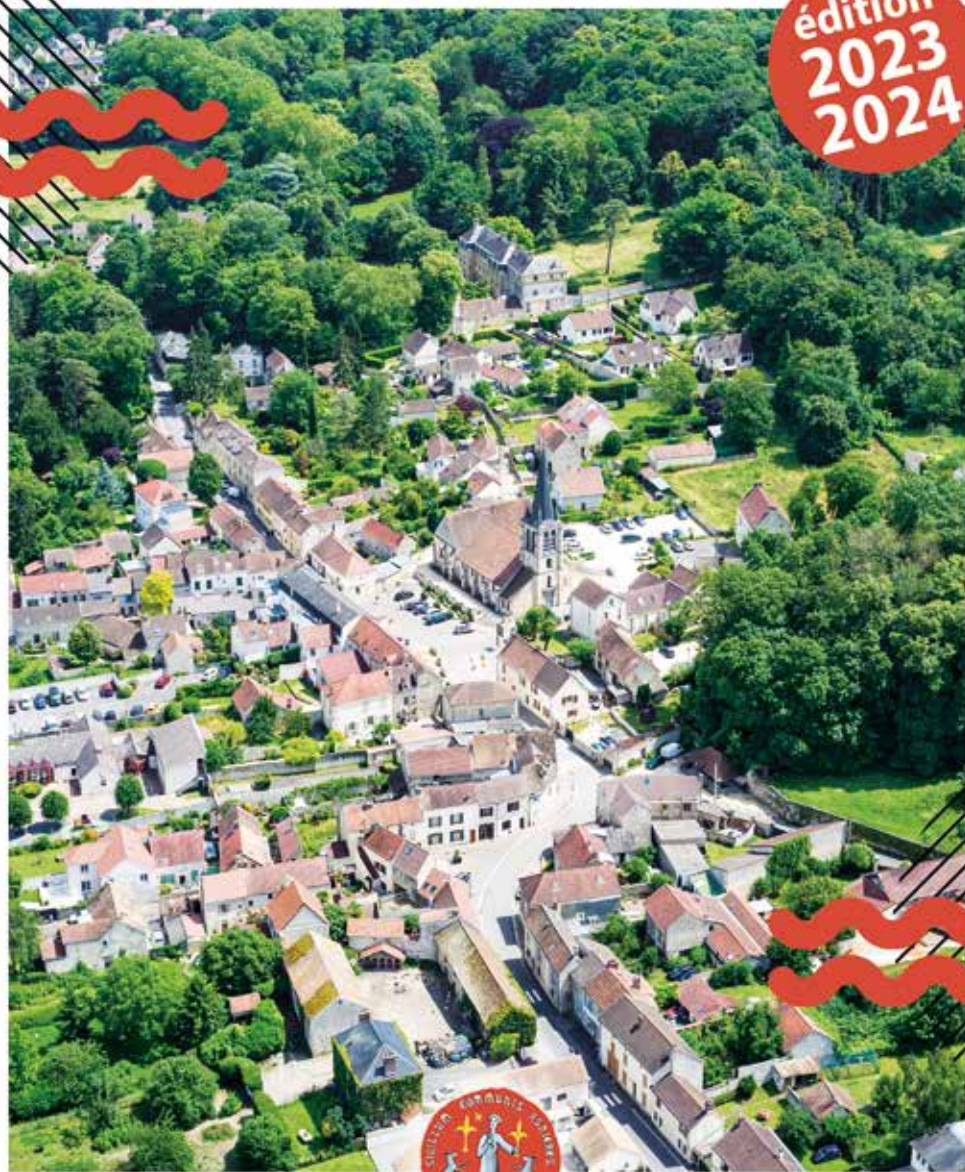


édition
2023
2024



ASNIÈRES-SUR-OISE

entre Nature et Histoire

ASNIÈRES-SUR-OISE / BAILLON / ROYAUMONT

GUIDE PRATIQUE

VOUS AVEZ DES PROJETS,
CHARLINE
LEUR DONNE
VIE



EXPERTISE
OFFERTE

Charline CANFIN
CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER
SUR VIARMES ET ALENTOURS
06 20 18 25 87

SOMMAIRE

Notre village	6	Enfance Jeunesse	29
Situation géographique	6	Petite enfance	29
Carte d'identité	6	Enfance	30
Services et équipements municipaux	7	Jeunesse	31
Trombinoscope des élus	8		
Le Parc naturel régional	9	Social et santé	32
La communauté de communes	10	Social	32
Comment venir ?	12	Le CCAS	32
Les syndicats intercommunaux	12	Annuaire	
S'informer	13	des professionnels de santé	33
L'Office de tourisme	13	Numéros utiles et d'urgence	34
Le jumelage	13	Défibrillateurs	34
		Cadre de vie	35
Entre nature et histoire	14	Urbanisme et travaux	35
Entre nature...	14	Services techniques	37
... et histoire	15	Tranquillité publique	37
		Collecte des déchets par Tri-Or	39
Sortir	20	Vie économique	40
Où sortir, où manger, idées de sorties	20	Marché	40
Événements à ne pas rater	22	Partenaires économiques	40
Annuaire des associations	24	Annuaire des commerçants et artisans	41
Démarches administratives	27		
Comment effectuer ses démarches	27		
Divers services publics	28		

La commune d'Asnières-sur-Oise remercie chaleureusement l'ensemble des annonceurs qui ont contribué à l'édition de ce guide. Vous y retrouverez toutes les informations pratiques concernant les services municipaux, les démarches administratives, les associations, les commerces.

Si malgré tout le soin apporté à la rédaction vous notiez des erreurs, merci de nous prévenir par mail à communication@aso95.fr. Nous vous souhaitons une bonne lecture. Le service Communication.

Directeur de la publication : Eric Therry, rédaction : Philippe Marcot et Aude Rougeaux, photos : service Communication, sauf mentions contraires.

Le Duo
Coiffure et Beauté
Carla et Marianne

Homme - Femme



01 30 35 43 13



15 rue Pierre Brossolette 95270 Asnières sur Oise 



ÉPICERIE FINE & CAVE

01 34 09 89 23

contact@chaistef.fr

2 rue de la Chenelle - 95270 VIARMES

www.chaistef.fr

EDITO



Madame, Monsieur,

C'est un plaisir de vous présenter la nouvelle édition du guide pratique d'Asnières-sur-Oise 2023-2024.

Nous avons pris le parti de maintenir ce document papier, malgré le développement croissant des supports numériques. D'une part, un certain nombre de nos Asniérois n'ont pas accès ou ne souhaitent pas utiliser internet et seraient privés des renseignements « à domicile ». D'autre part, ce fascicule est une source d'informations pratiques très utiles au confort de votre quotidien. Vous y trouverez les renseignements concernant les démarches administratives, les services municipaux, les différents équipements et les associations implantées sur notre commune.

À la recherche d'un commerce, d'un artisan ou d'une entreprise, vous les trouverez par domaine d'activités dans la rubrique qui leur est réservée. Rapidement, vous avez à portée de main un document qui facilite vos recherches et représente un gain de temps important.

N'hésitez pas, en complément, à consulter notre site Internet ville-asnieres-sur-oise.fr, notre appli mobile gratuite « Asnières-sur-Oise » et notre page Facebook pour être informé en temps réel des activités et des infos concernant la ville.

Les services municipaux, vos élus et moi-même sommes à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches.

Et je tiens à remercier tous les annonceurs qui de par leur contribution ont permis la publication de ce guide qui vous est gracieusement offert.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Eric THERRY
Maire d'Asnières-sur-Oise

NOTRE VILLAGE



Situation géographique

Village rural situé au nord de l'Île-de-France, Asnières-sur-Oise est au carrefour de la vallée de l'Oise, de la Thève et de l'Ysieux.

Entourée par les forêts de Carnelle et de Chantilly, cette commune est l'une des plus vastes du Val-d'Oise et s'étend sur 1400 hectares, dont le point le plus haut culmine à 210 mètres. Son territoire est composé de forêts royales et classées, de marais, d'espaces agricoles, de parcs, de plans d'eau, de rus et autres rivières. À titre d'exemple, l'étang du Grand Vivier représente la plus importante zone de migration d'hivernage d'Île-de-France. Outre un riche patrimoine naturel, Asnières-sur-Oise possède un patrimoine historique remarquable.

Carte d'identité

- Nombre d'habitants : 2939 Asniéroises et Asniérois (chiffre Insee de 2019)
- Superficie : 1 407 ha, dont 6,5 % de bâtis et 93,5 % d'espaces naturels, agricoles et forestiers
- Code postal : 95270
- Région : Île-de-France
- Département : Val-d'Oise
- Canton : L'Isle-Adam
- Préfecture : Cergy-Pontoise
- Sous-préfecture : Sarcelles
- Intercommunalité : communauté de communes Carnelle Pays de France avec Baillet-en-France, Bellefontaine, Belloy-en-France, Châtenay-en-France, Chaumontel, Épinay-Champlâtreux, Jagny-sous-Bois, Lassy, Le Plessis-Luzarches, Luzarches, Maffliers, Mareil-en-France, Montsoul, Saint-Martin-du-Tertre, Seugy, Viarmes, Villaines-sous-Bois et Villiers-le-Sec.
- Membre du Parc naturel régional Oise-Pays de France depuis sa création en 2004.

Services et équipements municipaux

- ▶ **Mairie**
Mairie d'Asnières-sur-Oise
20 rue d'Aval-Eau
95270 Asnières-sur-Oise
Tél. : 01 30 35 41 41
mairie@aso95.fr
www.ville-asnieres-sur-oise.fr
Horaires d'ouverture au public :
- Lundi : de 9 h à 12 h
- Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (uniquement sur rendez-vous)
- ▶ **Direction générale des services**
mairie@aso95.fr
- ▶ **Direction des ressources humaines**
rh@aso95.fr
- ▶ **Affaires générales et état civil**
affaires.generales@aso95.fr
Tél. : 01 30 35 41 41
- ▶ **Communication**
communication@aso95.fr
Tél. : 01 30 35 58 90
ou 07 56 16 06 62
- ▶ **Finances**
finances@aso95.fr
- ▶ **Urbanisme**
urbanisme@aso95.fr
- ▶ **Affaires sociales**
affaires.sociales@aso95.fr
Tél. : 01 30 35 58 96
- ▶ **Police municipale**
police@aso95.fr
Tél. : 01 30 29 08 05
ou 06 08 58 67 70
- ▶ **Services techniques**
technique@aso95.fr
Tél. : 09 71 72 64 02
ou 06 83 19 23 51
- ▶ **Enfance et Jeunesse**
jeunesse@aso95.fr
Tél. : 01 30 35 58 98
ou 07 72 22 95 27



ÉCOLES

- ▶ **École Blanche de Castille**
Rue Delchet
Tél. : 09 71 72 15 08
(élémentaire)
Tél. : 09 71 72 15 16
(maternelle)
- ▶ **École du Bois Bonnet de Baillon**
Place Jules-Gautier
Hameau de Baillon
Tél. : 09 71 72 76 15

CIMETIÈRES

- ▶ **Asnières-sur-Oise**
Rue du Cimetière
- ▶ **Baillon**
Rue Santiago-Soulas
Horaires :
Du 1^{er} avril au 1^{er} novembre : 9 h – 18 h
Du 2 novembre au 31 mars : 9 h – 17 h

ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

- ▶ **Bibliothèque**
Espace Josette-Jourde
46 Grande-Rue
- ▶ **Espace Josette-Jourde**
Salle des fêtes proposée à la location pour les particuliers. Renseignements et demandes de réservation par mail à mairie@aso95.fr ou en mairie.
46 Grande-Rue

- ▶ **Stade Delacoste**
Grande-Rue
- ▶ **Coworking Asnières Royaumont**
Location de bureaux et de salles de réunion.
Quartier de la Manufacture
1 rue de l'Atelier
Renseignements au
01 30 35 41 41

DIVERS

- ▶ **La Poste**
16 rue Pierre-Brossolette
Ouverte du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h (fermée le vendredi).
- ▶ **Groupeement paroissial de Viarmes, Asnières-sur-Oise, Saint-Martin du Tertre, Noisy-sur-Oise, Baillon**
Presbytère de Viarmes
Père Cyrille Konguendé
15 rue de l'Étang
95270 Viarmes
Tél. : 01 30 35 41 03
Permanence : samedi de 10 h à 12 h
- ▶ **Église Saint-Rémi d'Asnières-sur-Oise**
Messe tous les dimanches matin à 9 h (sauf le 1^{er} dimanche du mois).
- ▶ **Chapelle Notre-Dame de Baillon**
Messe le 1^{er} samedi du mois à 18 h 30.

Le conseil municipal



Eric Therry
Le maire



Philippe Marcot
1^{er} adjoint
Finances, CCAS
et communication



Paule Lamotte
2^e adjointe
Environnement et
affaires scolaires



Henri Poirier
3^e adjoint
Urbanisme
et patrimoine



Sylvie Peslerbe
4^e adjointe
Fêtes et cérémonies,
tourisme et commerce



Jacques Letellier
5^e adjoint
Travaux et sécurité



Sandrine Bonnetain
6^e adjointe
Jeunesse
et associations

► Les conseillers municipaux



Claude Krieguer



Serge Lopez



Alain Brochard



Franck Lagniaux



Paulo Sobral



Olivier Gal



Karen Riand



Emmanuelle Ponchant



Audrey Claisen Barthelemy



Jonathan Allonge



Laurine Renard

► Les conseillers municipaux de l'opposition



Annick Desbourget



Michel Brault



Sylvie Willemain



Thierry Boller



Sandrine Lentz



Vous avez la possibilité de prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire et ses adjoints au 01 30 35 41 41 mairie@aso95.fr

Le Parc naturel régional Oise - Pays de France

Un territoire remarquable mais fragile

Le Parc naturel régional Oise - Pays de France est un territoire habité et vivant. Ses richesses naturelles, culturelles et humaines en font un territoire remarquable mais fragile. Véritable poumon vert aux portes de Paris et de la zone aéroportuaire de Roissy-Charles de Gaulle, la pression foncière y est forte. Avec ses 30 000 hectares de forêts (Halatte, Ermenonville, Chantilly, Carnelle, L'Isle-Adam), il constitue une entité majeure du continuum forestier au nord du Bassin parisien. Il assure ainsi la continuité écologique entre les espaces naturels franciliens et picards.

Le territoire du Parc naturel régional Oise - Pays de France concentre également un patrimoine culturel et bâti parmi les plus riches des Hauts-de-France et d'Île-de-France. Il présente une très forte densité d'éléments patrimoniaux (Sentlis, Chantilly, Royaumont, Chaâlès, Moncel, le parc Jean-Jacques-Rousseau à Ermenonville...).

Une entité pour préserver votre cadre de vie

Créé en 2004, le Parc naturel régional Oise - Pays de France compte désormais, depuis le 18 janvier 2021, 70 communes de l'Oise et du Val-d'Oise. L'enjeu est bien de concilier préservation du patrimoine naturel et culturel et développement du territoire. Pour cela, un syndicat mixte - basé à la maison du Parc à Orry-la-Ville - composé d'élus des 70 communes, des 2 Départements, des 2 Régions et de l'État, met en œuvre des actions en faveur de l'environnement, du développement durable, du tourisme, de l'agriculture, du patrimoine naturel et historique.

Des outils sont à votre disposition pour mieux connaître le territoire et les missions du Parc naturel régional Oise - Pays de France :

- Un site internet où trouver les actualités, le calendrier d'animations / sorties, les publications : www.parc-oise-paysdefrance.fr

- Une page Facebook (@PNR.OPF), un compte Instagram (@parcoisepaysdefrance) et une chaîne Youtube (ParcnaturelregionalOisePaysdeFrance)
- Un magazine *Soyons Parc* (abonnement gratuit sur demande)
- Une newsletter hebdomadaire (inscription depuis le site internet)
- Une application pour randonner (Rando Parc Oise)



NOUVEAU !
L'application Rando Parc Oise - Pays de France
Pour randonner en toute simplicité et en étant géolocalisé sur le territoire du Parc. Plus de 80 itinéraires à pied, à vélo ou à cheval... Téléchargez là !

www.parc-oise-paysdefrance.fr

Contact : Maison du Parc : Château de la Borne Blanche - 48 rue d'Hérivaux - 60560 Orry-la-Ville
www.parc-oise-paysdefrance.fr Mail : contact@parc-oise-paysdefrance.fr Tél. : 03 44 63 65 65





Communauté de communes Carnelle Pays-de-France

Un peu d'histoire

L'actuelle communauté de communes Carnelle Pays-de-France (C3PF) est le fruit de la fusion en 2017 entre la communauté de communes du Pays de France (Bellefontaine, Châtenay-en-France, Chaumontel, Épinay-Champlâtreux, Jagny-sous-Bois, Lassy, Le-Plessis-Luzarches, Luzarches, Mareil-en-France et Villiers-le-Sec) et la communauté de communes Carnelle Pays de France (Asnières-sur-Oise, Baillet-en-France, Belloy-en-France, Maffliers, Montsault, Noisy-sur-Oise, Saint-Martin-du-Tertre, Seugy, Viarmes et Villaines-sous-Bois). C'est à cette même période que la commune de Noisy-sur-Oise a quitté l'ex-Carnelle pour rejoindre la communauté de communes du Haut Val d'Oise. La C3PF est aujourd'hui composée de 19 communes réparties sur un territoire de 123 km² comprenant 32 065 habitants (chiffres INSEE 2018). Son siège social est à Luzarches ; elle emploie 24 salariés dans de nombreux corps de métiers (administratif, comptabilité, technique, urbanisme, social, petite enfance, culture...).

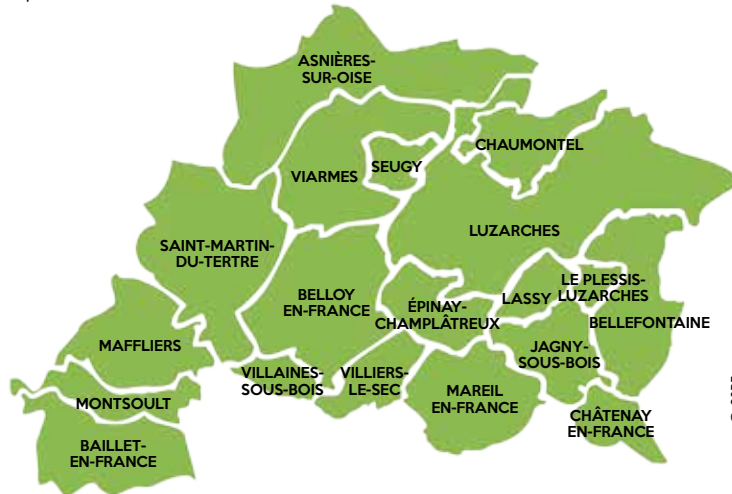
Les dates marquantes

- ▶ 22/06/2017 : signature du contrat de ruralité qui aura permis de subventionner 22 investissements communaux et intercommunaux
- ▶ 01/10/2017 : accès gratuit à l'abbaye de Royaumont pour tous les habitants du territoire



La Carnelloise est un événement sportif et convivial qui se déroule chaque année en septembre au départ du parc de Touteville.

- ▶ Janvier 2018 : ouverture de la halte-garderie Itinérante à l'ensemble des habitants de l'intercommunalité
- ▶ 01/01/2019 : création du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
- ▶ 06/06/2019 : inauguration de la gendarmerie communautaire à Asnières-sur-Oise
- ▶ 27/02/2020 : inauguration du bus des services du CIAS
- ▶ 04/03/2020 : approbation du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- ▶ 01/06/2020 : mise en réseau des neuf bibliothèques intercommunales
- ▶ 01/10/2021 : nouveau siège social de l'intercommunalité au domaine de la Motte à Luzarches



Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace**
 - Coordination des PLU* de chaque commune.
- Collecte et traitement des ordures ménagères**
 - Délégation auprès de syndicats intercommunaux (SIGIDURS et TRI-OR).
- Aménagement d'aires d'accueil des gens du voyage et terrains familiaux locatifs**
 - En application du schéma départemental.
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations**
 - Délégation auprès de syndicats intercommunaux (SIAH, SIABY, SITRARIVE, SMBO, syndicat intercommunal de la Vallée du Râ de Presles).

Compétences optionnelles

- Politique de logement et du cadre de vie**
- Environnement**
 - Mise en place du PCAET** et du plan Air.
 - Balayage mécanique sur toutes les communes.
 - Soutien aux communes dans la lutte contre les dépôts sauvages.
- Action sociale**
 - Financement du CIAS***.
 - Permanences du CIAS au plus près des habitants.
- Politique de la ville**
 - Gestion et entretien du parc de points de visionnage de caméras.
- France Services mobile**
- Culture**
 - Gestion des bibliothèques de Luzarches, Chaumontel, Viarmes, Seugy, St-Martin-du-Tertre, Asnières-sur-Oise, Belloy-en-France, Montsault & Baillet-en-France.
 - Emprunt et restitution dans toutes les bibliothèques communautaires.
 - Création d'un portail numérique culturel (catalogue collectif des bibliothèques, actualité culturelle du territoire, contenus d'auto-formation en ligne...).
 - Gratuité de l'accès à l'Abbaye de Royaumont.
 - Ateliers pédagogiques pour les élèves du primaire à l'Abbaye de Royaumont.
 - Spectacles de contes dans les écoles.

Compétences facultatives

- Aménagement numérique**
 - Financement intégral des applications mobiles de chaque commune.
 - Financement du déploiement de la fibre optique (internet très haut débit) en partenariat avec Val d'Oise Numérique.
- Urbanisme et cadre de vie**
 - Instruction des permis de construire et déclarations de travaux.
- Sécurité publique et prévention de la délinquance**
 - Gestion de la Gendarmerie Communautaire à Asnières-sur-Oise.
 - Déploiement de la vidéoprotection en concertation avec les Maires et les gendarmes.

* Plan local d'urbanisme
** Plan Climat Air et Énergie Territorial
*** Centre Intercommunal d'Action Sociale

Comment venir ?

Le village d'Asnières-sur-Oise est situé à 35 km au nord de Paris et à 13 km de Chantilly.

▶ PAR LE TRAIN

La gare la plus proche est celle de Viarmes, ligne H depuis Paris Gare du Nord banlieue (direction Luzarches). Renseignements : www.transilien.com

▶ PAR LE BUS

Ligne 100 : départ gare de Persan pour Roissy Pôle en passant par Viarmes, Seugy et gare de Luzarches. 2 arrêts à Asnières (Place Cutigliano, Le Cimetière)

Ligne 14 : la ligne 14 permet aux Asniérois(e)s de se rendre notamment à la gare de Viarmes et aux élèves de se rendre au collège de Viarmes (ligne 14-1).

Ligne 49 : elle part de Noisy-sur-Oise, passe par Asnières-sur-Oise et Baillon et va au collège et au lycée de Luzarches.

Ligne 2 : elle part de la gare de Persan, passe par Asnières-

sur-Oise, le collège de Viarmes et se termine au collège Marcel Pagnol de Montsoul.

Contact Keolis Val-d'Oise : 01 30 34 26 50.

▶ EN AVION

Aéroport Roissy Charles-de-Gaulle

Renseignements : 39 50 (0,35€ TTC / min)

Aéroport de Paris-Orly

Renseignements : 39 50 (0,35 € TTC / min)

Les syndicats intercommunaux

▶ SIVOM VIARMES - ASNIÈRES

Le Syndicat à Vocation Multiple (SIVOM) Viarmes-Asnières est en charge de la gestion d'équipements sportifs intercommunaux, du parc de Toutedville ainsi que de la gestion d'ouvrages de retenue d'eaux pluviales pour le ravin de la Tempête et le bassin de la Flâche.

Contact : Mairie de Viarmes
Place Pierre-Salvi
95270 Viarmes
Tél. : 01 30 35 26 26

Correspondance administrative :
Mairie d'Asnières-sur-Oise
20 rue d'Aval-Eau
95270 Asnières-sur-Oise
sivom95@gmail.com

▶ SICTEUB

Le Syndicat Mixte pour la Collecte et le Traitement des Eaux Usées des Bassins de Thève et de l'Ysieux (SICTEUB) regroupe 22 communes situées dans l'Oise et le Val-d'Oise. Le SICTEUB est compétent en assainissement collectif. Il est responsable de la collecte, transport et traitement des eaux usées sur les deux bassins versants des rivières de la Thève et de l'Ysieux. Il réalise

par exemple les contrôles de conformité avant la vente des immeubles. Le syndicat est également compétent en assainissement non collectif et en eaux pluviales urbaines. La station de traitement des eaux usées, dont la capacité de traitement est de 63 000 équivalent-habitants, est située sur la commune.

Contact : RD 922
95270 Asnières-sur-Oise
Tél. : 01 34 09 85 50
sicteub@sicteub.org
www.sicteub.org

▶ SIECCAO

Le SIECCAO (Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières-sur-Oise) assure la production, le transport et la distribution d'environ 3,5 millions de m³ par an d'eau potable jusqu'à l'utilisateur sur le territoire de ses 16 communes. L'eau est distribuée aux usagers grâce à un réseau de canalisations d'eau potable de 320 km.

Contact : SIECCAO
Village d'entreprises Morantin
Chemin de Coye-la-Forêt
95270 Chaumontel
Tél. : 01 30 29 14 55
www.sieccao.fr

▶ SIMABY

Le SIMABY (Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Ysieux) exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

Contact : Station d'épuration,
RD 922
95270 Asnières-sur-Oise
Tél. : 01 34 09 85 52
contact@symaby.org

▶ SITRARIVE

Le SITRARIVE (Syndicat Intercommunal et Interdépartemental d'Aménagement et d'Entretien de la Thève, de la vieille Thève et de la nouvelle Thève, du ru Saint-Martin et de leurs affluents) gère 60 km de cours d'eau répartis sur deux régions, trois départements, six communautés de communes. Le SITRARIVE a pour objectif global d'améliorer les fonctionnalités de la rivière pour un meilleur état écologique des différents systèmes aquatiques.

Contact : Château de la Borne
Blanche - 48 rue d'Hérivaux
60560 Orry-la-Ville
Tél. : 06 98 88 60 89
contact@sitrarive.fr

S'informer

L'Actu est distribué tous les mois dans l'ensemble des boîtes aux lettres de la commune. Il présente tous les événements à venir, les activités municipales et associatives, les informations à ne pas manquer. Il est également disponible sur le site de la ville.

Deux **panneaux électroniques**, un à Baillon et un place de l'Église,

informent des événements et manifestations sur la commune et diffusent éventuellement des messages de prévention et d'alerte.

Le **site internet** de la commune présente les services municipaux, donne accès au portail famille, permet de répondre à des sondages ou de remplir des formulaires en ligne. En quelques clics, la page d'accueil donne accès aux actualités, à l'agenda, à des retours en images, et à bien d'autres services.

Avec l'**appli mobile Asnières-sur-Oise**, disponible gratuitement sur l'App Store ou sur Play-Store, vous êtes informés des manifestations et événements. Vous pouvez également recevoir les notifications push pour les rendez-vous à ne pas manquer ou les alertes en tout genre, mais aussi localiser les commerces ou les professionnels de santé autour de vous.

Le **page Facebook**, mise à jour régulièrement, est le reflet du dynamisme de la commune.

L'Office de tourisme communautaire

L'équipe de l'Office de tourisme communautaire Royaumont-Carnelle-Pays de France a le plaisir de vous accueillir au cœur du village d'Asnières-sur-Oise, pour vous guider et vous conseiller sur les différents thèmes de visites, d'activités, d'hébergements, de restauration... Idéalement située dans le Parc naturel régional Oise-Pays de France, entre la vallée de l'Ysieux et la forêt

de Carnelle, au nord de Paris, la communauté de communes Carnelle Pays de France vous offre un paysage riche et varié composé de forêts domaniales, d'étangs, de rivières, lieux propices à la pêche, aux promenades, aux randonnées et tant d'autres loisirs.

La boutique propose une sélection de souvenirs et d'idées cadeaux : magnets, ouvrages, jeux... et les

produits des artisans et producteurs locaux (bijoux, savons, baumes naturels, jus de fruits, miels, confitures, bières...). Il y en a pour tous les goûts et tous les budgets !

Contact :

17 rue Pierre-Brossolette
www.royaumont-carnelle-paysdefrance.com
Mail : info@tourisme-rcpf.com
Tél. : 01 34 68 09 90

Jumelage Asnières-sur-Oise - Cutigliano

C'est sous l'impulsion de notre regrettée Édith Navarro et la volonté du conseil municipal alors en place, que les communes d'Asnières-sur-Oise et Cutigliano se sont jumelées : la première signature a eu lieu à Asnières-sur-Oise le 12 mai 1990 et la deuxième à Cutigliano l'année d'après.

Cutigliano est une commune italienne, rattachée dernièrement à Abetone, située à 75 km de Florence, dépendant de la province de Pistoia et de la région de la Toscane. C'est une commune de 2 000 habitants, située en montagne et répartie en un bourg principal et plusieurs hameaux. Elle vit exclusivement du tourisme en hiver avec ses deux stations de ski proches de la station internationale de sports d'hiver d'Abetone et en été avec le tourisme de moyenne montagne et sa cité médiévale.

Aujourd'hui, à notre échelle et avec nos moyens modestes respectifs, nous faisons vivre l'amitié qui s'est installée entre nos deux communes par des échanges culturels, touristiques et sportifs réguliers.

À l'occasion de ses 20 ans, la charte a été signée par les maires des communes et les présidents des comités de jumelage franco-italiens.



Le comité de jumelage présent aux diverses manifestations d'Asnières-sur-Oise vous invite à le rejoindre. Nous avons besoin de vous et de vos idées pour continuer à faire vivre cette amitié.

Merci à tous nos bénévoles qui nous permettent de recevoir nos amis toscans dans une ambiance amicale qui contribue à favoriser la réciprocité de nos échanges.



ENTRE NATURE ET HISTOIRE

► FORÊT DE CARNELLE

La forêt de Carnelle est un massif forestier de 975 ha. L'origine de son nom vient vraisemblablement du mot celtique « carn », la pierre. Elle constitue avec les massifs de Montmorency et de L'Isle-Adam l'un des trois principaux massifs forestiers domaniaux du Val-d'Oise.

La butte de Carnelle s'élève à 210 mètres d'altitude et surplombe les communes d'Asnières-sur-Oise, Noisy-sur-Oise, Beaumont-sur-Oise, Nointel, Presles, Saint-Martin-du-Tertre et Viarmes.

Blanche de Castille et Louis IX s'y sont promenés au XIII^e siècle, le

prince de Conti – qui en fut propriétaire – y chassait au XVIII^e, et Balzac s'y inspirait au XIX^e siècle. La forêt a également été le témoin des premiers essais du télégraphe de Chappe le 12 juillet 1793. Après avoir successivement appartenu au domaine royal, au comte de Beaumont, à Anne de Montmorency, aux Condé, aux Conti et à Louis XVI, elle devint propriété de l'État après la Révolution.

Au détour d'un chemin, vous pourrez trouver dans la forêt de Carnelle le Lac bleu et le Petit Étang, étangs artificiels aménagés au XIX^e siècle dans d'anciennes carrières de marne, aujourd'hui agrémentés d'aires de

Asnières au fil de l'eau

L'eau est notre histoire, notre quotidien et notre avenir, son lien étroit avec notre village coule naturellement de source.

Il suffit d'observer notre environnement quotidien ou simplement de prêter attention à quelques noms de rues pour prendre la mesure de l'omniprésence de l'eau. Ainsi, le chemin de l'Écluse, la rue d'Aval-Eau, la rue des Marais, le clos de la Source, la rue des Gourdeaux... et bien entendu le nom même de notre village : Asnières-sur-Oise nous ramènent inéluctablement à cet élément.

De fait, l'eau est présente aux points cardinaux du territoire communal : au Nord-Est se trouve l'Oise, au Nord du Bois Bonnet coule la Nouvelle Thève, et au Sud, l'Ysieux alimente sur son passage les canaux de Royaumont et les étangs.

Notre voyage dans le temps commence inéluctablement à l'abbaye de Royaumont, fondée par Saint-Louis et édifée au cœur de la forêt et des marais puisque cet espace naturel, à première vue hostile, offrait les ressources nécessaires à la vie quotidienne

Entre nature... Asnières au cœur de la verdure

jeux et de tables de pique-nique et offrant de nombreux chemins pédestres.

► LE BOIS BONNET (435 HA)

Il se situe près de l'abbaye de Royaumont et du hameau de Baillon, et constitue l'extrémité sud-ouest du massif de la forêt de Chantilly.

Au XIX^e siècle, Hortense de Beauharnais, épouse de Louis Bonaparte (roi et reine de Hollande) séjournait au château de Baillon et aimait se rendre à Royaumont par une allée du Bois Bonnet qui porte depuis son nom, l'allée de la Reine Hortense.

des Religieux qui s'y installent en 1228. L'eau potable provenait alors d'une source située à trois kilomètres sur les hauteurs de Viarmes : la Fontaine aux Moines. Elle était acheminée par un réseau de galeries souterraines. À Royaumont, l'eau jaillissait dans un lavabo, détruit en 1793, servant aux ablutions et situé face au réfectoire. Les canaux et les miroirs d'eau, creusés par les moines cisterciens à l'époque médiévale sont l'une des principales attractions du parc. Le bassin central de ce petit jardin à la française abrite toutefois

une touche contemporaine : la fontaine qui jaillit en bouillonnant comme un geyser est l'œuvre de Yann Toma. Il existe deux domaines autour de l'Abbaye : le Grand-Étang, en amont et une série de trois étangs en aval de l'Abbaye. Si après la Révolution française, l'abbaye fut transformée, en 1791, en filature de coton, la présence de l'eau restait primordiale afin d'assurer le fonctionnement des machines de la manufacture et le développement économique du village.

Le prieuré de Baillon fut fondé vers 1220 sur une zone de marais afin, sans doute, de permettre aux habitants du hameau de disposer d'un lieu de prière. Après la Révolution, le prieuré fut vendu et l'ancien bâtiment du prieuré fut remplacé par un château au XIX^e siècle pour laisser place

aujourd'hui à un groupe d'habitations construit autour des cours d'eau et pièces d'eau où naissent chaque année canards, cygnes et autres oies Bernache.

Économiquement autant que sociologiquement, le marais fournit alors les ressources nécessaires à la sédentarisation des habitants. Ils utilisent la tourbe séchée, associée à du bois de châtaigner, pour fabriquer du charbon de bois et travailler les chaumes, tiges creuses des roseaux, pour la couverture des toits de leurs maisons, d'où l'origine du nom du « pont de longs boyaux ».

L'eau a trouvé sa place à Asnières-sur-Oise : originale, vitale, irremplaçable ainsi qu'en témoigne la présence de six lavoirs et fontaines. Le hameau de Bail-

lon possède également un lavoir, rue des Marais, construit sur la Nouvelle Thève en 1856.

La vie de notre village s'est aussi construite autour des nombreuses fontaines dont la plus récemment inaugurée est la Fontaine Saint Louis édifée sur la place du village. Mais n'oublions pas pour autant celle qui se trouve à l'angle de la rue d'Aval-Eau et de la Grande Rue, celle du cimetière, celle du lavoir des Auges et celle à l'entrée du parc de Toutedville.

La préservation, la protection et la gestion de cette ressource sont l'affaire de tous. La poursuite d'un développement durable, le maintien de la biodiversité et autres écosystèmes demeurent l'ambition de chacun tant au niveau communal que communautaire.

... et histoire

Un village touristique

Par une jonction exceptionnelle de la géographie, de la nature et des hommes, le village d'Asnières-sur-Oise est devenu au fil des siècles un des territoires les plus denses en patrimoines de toutes sortes : trait d'union entre régions, lien entre domaine de Chantilly et forêt de Carnelle, rupture entre butte-témoin, vallée de l'Oise et plateau de Thelle, on y découvre un foisonnement de châteaux, de parcs, d'abbaye renommée, de sites naturels remarquables, d'histoires singulières d'hommes et de femmes !

La ville ne compte pas moins de huit châteaux, de superbes propriétés cachées au sein de leurs parcs privés, ainsi que d'anciens lavoirs. À l'époque industrielle, Asnières-sur-Oise a également vu naître la célèbre girafe Sophie.

Cependant, le site le plus réputé est la non moins célèbre abbaye cistercienne de Royaumont.

Partez donc à leur découverte, dans la 2^e destination touristique du Val-d'Oise.

Patrimoine d'Asnières

► CHÂTEAU DE TOUTEVILLE

De 1508 à 1620, le fief de Toutedville appartient à la famille De La Porte, dont des membres sont écuyers et conseiller au Parlement de Paris.

Au XVII^e siècle, il passe aux Joigny, puis à Messire Binot, chevalier des ordres royaux de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare, conseiller et secrétaire du roi, en 1677.

Sur le plan cadastral du XVIII^e siècle, le château apparaît comme une dépendance du fief de Giboudet. Messire Chouard,

président de la cour des Aides, en devient propriétaire avant 1789, date à laquelle Charles-Simon Millet, chevalier, seigneur d'Estouville, est mentionné à la réunion des trois ordres à Senlis.

Au XIX^e siècle, la comtesse de Kerkado fait creuser les étangs et restaurer le château.

Aujourd'hui cette demeure, amputée d'une partie du parc d'origine, est une propriété privée, inscrite à l'inventaire des Monuments historiques.

► CHÂTEAU DU VERT-GALANT

Cette magnifique demeure du XIX^e siècle est construite en pierres et briques et couverte en ardoises. Propriété de la famille Gardin, originaire du midi de la France, qui s'est installée à Asnières-sur-Oise. Ils sont issus d'une famille de négociants et d'industriels selon les générations. Le dernier propriétaire de cette famille fut maire de la commune et décéda en 1938.



► ÉGLISE SAINT-RÉMI

Construite sur l'emplacement d'un ancien oratoire en bois début du VI^e siècle, sous le règne de Charlemagne, l'église actuelle en pierres remonte aux XI-XII^e siècles. Certains vitraux révèlent les noms des aristocrates ou grands bourgeois qui les ont financés. D'imposantes colonnes de marbre fin provenant de l'église de Royaumont détruite à la Révolution encadrent l'autel. Au XIX^e siècle, d'importants travaux ont été entrepris, et ont notamment permis le remplacement du beffroi.

► CHÂTEAU DE LA REINE BLANCHE



Avant l'an 900, existaient à cet emplacement des fortifications. Ce château est l'un des premiers de l'époque capétienne. Sa construction remonterait au X^e siècle. Son nom provient vraisemblablement des nombreux séjours effectués par Saint Louis et sa mère Blanche de Castille pendant les travaux de l'abbaye de Royaumont.

De nos jours, il ne reste que deux tours originales qui ont été remaniées mais les fondations des sept autres tours et des douves sont toujours visibles.

Propriétaire en 1829, l'académicien Étienne-Louis-Joseph De Jouy essaie de le rendre habitable. Ce dernier ne parvint pas à mener à bien les travaux de restauration et ce fut le général Charlemagne qui fit reconstruire le château entièrement en 1882 et lui donna son aspect actuel.

Ce château est devenu une demeure privée depuis la cessation des actions menées par la congrégation religieuse qui en était propriétaire entre 1950 et 1990.

► LA CONCIERGERIE

Cette bâtisse serait la plus vieille d'Asnières-sur-Oise (XII^e - XIII^e siècles) et les personnes en visite au château s'y annonçaient. Elle abrita ensuite le four banal, et la maison de la dîme, puis devint Mairie jusqu'en 1876, avant de servir de ferme. Tombée en ruine, elle est restaurée en 1998 pour abriter aujourd'hui des logements.

► LA MAIRIE

Inaugurée en 1877, elle a été plusieurs fois agrandie afin de répondre aux besoins de l'instruction publique. Face à la mairie se trouve le monument à la mémoire des enfants d'Asnières-sur-Oise morts pour la France érigé en 1920.

► HÔTEL SEIGNEURIAL DIT « LE PETIT ROYAUMONT »

Les origines de cette demeure remontent au XIII^e siècle en tant que dépendance de l'abbaye de Royaumont comprenant terres labourables et autres vignobles. Saint Louis y a séjourné, et les abbés commendataires y résidaient quand ils passaient à Asnières.

Sous les dépendances de cette de-

meure se situe une grande galerie souterraine construite en pierres et en bon état de conservation.

Aujourd'hui l'hôtel est une demeure privée.

► LE CHÂTEAU-NEUF



Située rue du Four, cette demeure bourgeoise est plus récente que le château de la Reine Blanche mais voit son histoire étroitement liée à celle du château notamment du fait d'une identité de propriétaires, la famille Alby. Sous l'occupation, les Allemands y établirent la Kommandantur. Après la libération, elle devient propriété d'une congrégation religieuse où sont accueillis des enfants d'origine africaine. Il a été récemment revendu à un particulier et transformé en logements privés.

► CHÂTEAU DE LA CÔMERIE, ANCIENNEMENT COMMERYE

Le fief de la Cômerie, inféodé à Royaumont, dont l'institution date au moins de 1603 ou de 1622, doit peut-être son orthographe à une ancienne dépendance de la maladrerie de Saint Côme, dépendant de Luzarches. Nombre de personnages historiques vécurent dans cette propriété avant l'acquisition au milieu du XIX^e siècle par Armand Lefebvre, ministre plénipotentiaire et auteur de l'Histoire des Cabinets de l'Europe. Sa descendance lui succéda jusqu'à la dernière comtesse, estimée des Asniérois pour sa générosité, et décédée en 1960. Le domaine fut ensuite morcelé et la bâtisse est aujourd'hui une propriété privée.

► LE CLOS DES FÉES



Le « Clos des Fées », Grand-Rue : appelé « le clos des Faits » jusqu'au XVIII^e siècle, fut le plus important domaine bourgeois de la commune jusqu'à son récent morcellement à la fin du XX^e siècle. Frédéric Masson, académicien, historien et maire d'Asnières-sur-Oise, passa les plus beaux jours de sa vie au Clos de Fées. Après son décès, le domaine fut acquis par la famille d'industriels Delacoste, qui étaient parmi les propriétaires de l'usine de jouets. Le propriétaire actuel propose aujourd'hui plusieurs chambres d'hôtes.

► LE PALAIS ABBATIAL DE ROYAUMONT

Le palais abbatial de Royaumont, construit au XVIII^e siècle est inspiré du petit Trianon de Versailles. Ce « pavillon florentin » se présente comme un bâtiment massif orné d'une galerie à perron sur trois de ses façades. Le volume cubique fut choisi pour permettre de multiples perspectives de vues sur le parc et le paysage. Actuellement, il est la propriété de Nathaniel de Rothschild et géré par Chateau-Form, maison de séminaire.

► ANCIENNES USINES DELACOSTE

Vers 1840, la fabrique de clous installée à cet emplacement est remplacée par une fabrique de compas. On y transforma le caoutchouc de 1863 à 1993 en ballons-sondes ou en jouets, telle la mondialement célèbre « girafe Sophie », née en 1961. Cette figurine, mordillée par des générations de nourrissons,

reste toujours l'un des jouets les plus vendus. Dans sa plus grande extension dans les années 1950-1960, on compte alors 700 ouvriers sur 3 ha d'ateliers, dominés par 3 gigantesques cheminées en briques.



Depuis la fermeture de l'usine en 1990, le site est devenu la friche Vulli pendant de longues années. Des constructions de maisons et appartements ont été édifiées en 2018 pour donner une seconde vie au quartier baptisé la Manufacture.

Patrimoine de Baillon

► LA CHAPELLE DE BAILLON



Entièrement financée au XIX^e siècle par M. Jules Gautier, sous-gouverneur de la Banque de France et protestant converti au catholicisme, cet édifice permit aux habitants de Baillon d'assister régulièrement à l'office du dimanche. La chapelle a été bénie le 23 novembre 1883 et abrite Notre-Dame-de-Baillon, statue monochrome du XV^e siècle réputée miraculeuse.

► LE CHÂTEAU DE BAILLON

Le château connu de nombreux propriétaires, dont Jacques Accarias, ami de Montesquieu, qui y fit de fréquents séjours, ou encore Lefranc de Brumpe qui y fit de nombreux aménagements. À la mort de ce dernier les terres

de Baillon sont achetées par Alexandre François de Mareuil et revendues en 1759 à Charles Guillaume Lenormand d'Étiolles, mari de la marquise de Pompadour qui délaissera son mari pour Louis XV. C'est pour mettre à l'abri ses enfants adultérins et sa maîtresse, Marie-Anne, que Charles Guillaume achète le domaine de Baillon le 4 mars 1759. Il épousera Marie Anne, nommée la Dame de Baillon, après le décès de Mme de Pompadour. C'est lui qui parachèvera le grand projet de Lefranc de Brumpré comprenant le creusement du grand canal de 600 mètres de long.



Propriété du prince de Condé en 1786, le château revendu en 1801 à Louis Bonaparte époux d'Hortense de Beauharnais (roi et reine de Hollande). Cette dernière vint séjourner et peindre à Baillon, et elle aimait se rendre à Royaumont par l'allée qui porte depuis son nom.

Rachetée par Napoléon en 1803 la propriété est offerte à Adrien Bon Jannot de Moncey, Maréchal Duc de Conegliano, pour services rendus à la nation.

Au début du XX^e siècle, la propriétaire Madame Bemberg, originaire d'Argentine, fera le bonheur des Baillonnais, petits et grands par sa générosité.

Le château de Baillon est aujourd'hui la propriété du souverain de l'émirat d'Abu Dhabi.

• NOS SOLUTIONS POUR LES ENTREPRISES

- ▶ Dépannage
- ▶ Contrat de maintenance
- ▶ Réseaux
- ▶ Câblage informatique, fibre optique et téléphonique
- ▶ Cybersécurité
- ▶ Sauvegarde de données
- ▶ Standard téléphonique et communications unifiées
- ▶ Vidéosurveillance

• DÉPANNAGE ET ASSISTANCE INFORMATIQUE À DOMICILE

- ▶ Dépannage informatique et internet
- ▶ Protection et optimisation de votre ordinateur (virus, ...)
- ▶ Installation de périphériques (imprimante, scanner, ...)
- ▶ Installation de réseaux informatiques (filaire, wifi, CPL)

• FORMATION À DOMICILE

- ▶ Informatique (Windows, Mac Os, Linux)
- ▶ Bureautique (Office, Open Office, Libre Office)
- ▶ Internet (navigation, moteur de recherche)

VENTE ET INSTALLATION
DE MATÉRIEL INFORMATIQUE

PROFESSIONNEL
RÉFÉRENCE

03 44 49 34 15
06 34 38 29 15

A2LDS
6 rue du vert bois
60540 Borneil
contact@a2lds.fr
www.a2lds.fr



▶ ABBAYE DE ROYAUMONT

Depuis sa fondation par Saint Louis au XIII^e siècle jusqu'à nos jours, l'abbaye de Royaumont n'a jamais été laissée à l'abandon. Après la Révolution elle est transformée en filature de coton, puis à partir de 1869 en noviciat par des religieuses qui entreprennent les premiers grands travaux de restauration...

L'ABBAYE DE SAINT LOUIS

Saint Louis fonde l'abbaye de Royaumont en 1228 et y fit de nombreux séjours. Royaumont connut alors son plus grand rayonnement. Des moines y vécurent jusqu'à la Révolution. À dater du XVI^e siècle Royaumont vit se succéder à sa tête des

abbés commendataires, dont certains prirent goût à l'abbaye et y établirent leurs quartiers de campagne.

APRÈS LA RÉVOLUTION

L'église de Royaumont fut détruite en 1792. Le nouveau propriétaire de l'abbaye, le marquis de Travanet, fit construire dans le parc, avec les pierres de l'église, les habitations des ouvriers de la filature qu'il installait à Royaumont. Tandis que pour les besoins de l'usine on maltraitait la vieille architecture, le goût romantique des ruines et la vie mondaine des nouveaux occupants drainaient la bourgeoisie parisienne. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, les religieuses de la

Sainte-Famille de Bordeaux s'employèrent à rendre son âme à l'abbaye. Guidées par l'idée de reconstituer l'architecture gothique initiale et pour la gloire de Saint Louis, elles entreprirent de vastes travaux.

ROYAUMONT AU XX^e SIÈCLE

L'abbaye passa au début du XX^e siècle aux mains de la famille Goüin qui est à l'origine du Centre culturel d'aujourd'hui. En 1964, Henry et Isabel Goüin, créent la Fondation Royaumont (Goüin-Lang) pour le progrès des Sciences de l'Homme, première fondation privée française à vocation culturelle, devenue Centre international pour les artistes de la musique et de la danse.

Vincent Jouhault

Artisan paysagiste

Installé depuis 1994

ÉTUDES ET DEVIS GRATUITS

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE PARCS ET JARDINS
COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS

- ✓ Abattage d'arbres
- ✓ Élagages délicats
- ✓ Démontage
- ✓ Tailles douces

10, rue de la Bretonnière - 60940 CINQUEUX
Port. 06 74 67 64 88

vincjou@live.fr - Siret 393 662 820 00033 - APE 8130Z

LE SAVIEZ-VOUS : LES ARMOIRIES

C'est Louis VIII, qui concéda en 1223, une Charte aux habitants d'Asnières qui prêtèrent serment entre eux et devinrent libres et solidairement responsables envers le Roi. Par cette charte, ils reçurent le droit d'élire un maire et d'utiliser un sceau représentant «De Gueule à un maire d'argent debout en robe, et de face, serrant de sa dextre le bâton fleur de lisé sur l'épaule, accosté en chef d'une fleur de lys d'or soutenues de deux ânonns en pal or cabrés et affrontés».

Au bas du sceau figure la légende : Sigillum Communis Asnières. Cette charte stipulait certaines règles en faveur de la population d'Asnières, certaines franchises, certains droits et certains détails de la vie civile. Les articles 3, 4 et 5 donnaient les règlements de police et énuméraient les sanctions : frapper quelqu'un de la main, le prendre aux cheveux, lui dire des injures, lui déchirer ses vêtements étaient punis d'une amende de cinq sous. Si un malfaiteur prenait la fuite, sa maison appartenait aux



habitants d'Asnières. Quant aux responsables de crimes capitaux, ils étaient condamnés à la peine capitale.



SORTIR

Où sortir ?

▶ CHÂTEAU DE TOUTEVILLE

Le château privé de Touthville, classé Monuments historiques, situé à proximité du parc de Touthville, ouvre ses portes en été de 14 h à 20 h avec des visites guidées au début de chaque heure.
Tél. : 06 11 01 07 31

▶ ABBAYE DE ROYAUMONT

L'abbaye de Royaumont est un monument riche à la fois par son histoire et par son architecture. Abbaye royale, elle connut un destin hors du commun, alternant le meilleur du vivant de Saint Louis et le pire au moment de la Révolution.

Ouverte tous les jours, de 10 h à 18 h (17 h 30 de novembre à mars).
Entrée gratuite : enfants de moins de 3 ans, amis de Royaumont, habitants de la communauté de communes Carnelle Pays de France (sur présentation d'un justificatif).
Tél. : 01 30 35 59 70
www.royaumont.com

Dans les environs

▶ MUSÉE D'HISTOIRE LOCALE DE VIARMES

Second étage de la mairie
Place Pierre-Salvi
95270 Viarmes
Tél. : 01 34 68 03 76
associationpierresalvi@gmail.com

▶ CHÂTEAU DE CHANTILLY

Il se dresse au cœur d'un vaste domaine de 7 800 hectares de terres situées au sein de l'une des plus grandes forêts des environs de Paris, le massif des Trois Forêts (Chantilly, Halatte, Ermenonville). Ce domaine a été constitué depuis le Moyen Âge par les propriétaires de Chantilly. 7 rue Connétable, Le Château 60500 Chantilly
Tél. : 03 44 27 31 80
www.domainedechantilly.com

▶ CHÂTEAU D'AUVERS-SUR-OISE

Le château d'Auvers domine la vallée de l'Oise et profite de cette situation exceptionnelle et de la configuration du terrain dans son organisation spatiale. Le bâtiment du château est entouré d'un domaine de neuf hectares constitué d'un parc boisé et de jardins.
Chemin des Berthelées
95430 Auvers-sur-Oise
Tél. : 01 34 48 48 45
www.chateau-auvers.fr

▶ CHÂTEAU D'ÉCOUEN

Le château surplombe la plaine du pays de France. Il abrite les collections exceptionnelles du Musée national de la Renaissance.
Rue Jean-Bullant 95440 Écouen
Tél. : 01 34 38 38 50
www.musee-rennaissance.fr

▶ MUSÉE DE LA NACRE ET DE LA TABLETTERIE

Abrité dans une ancienne usine du XIX^e siècle, il met en scène un métier requérant une grande polyvalence. Pas à pas, le visiteur y découvre des ateliers en fonctionnement et suit la fabrication d'un bouton de nacre et d'un domino en os et bois d'ébène. Montages audiovisuels et dispositifs multimédias complètent la visite.
51 rue Roger-Salengro
60110 Méru
Tél. : 03 44 22 61 74
www.musee-nacre.fr

Où manger ?

▶ LA TARANTELLA

Restaurant italien
20 rue Pierre-Brossolette
Tél. : 01 30 35 33 19

▶ AUX BONNES M'ASNIÈRES

Restaurant-caviste
26 rue Pierre-Brossolette
Tél. : 01 34 68 91 46
ou 07 85 42 38 87

▶ LA TABLE DE ROYAUMONT

Table et hôtellerie
Abbaye de Royaumont
Tél. : 01 30 35 59 59

Cinémas

▶ BEAUMONT PALACE

6 rue Anatole-France
95260 Beaumont-sur-Oise
www.beaumontpalace.fr

▶ LE CONTI

Place du Pâtis
95290 L'Isle-Adam
www.cinemaleconti.com

▶ CINÉMA ÉLYSÉE

25 avenue du Maréchal-Joffre
60500 Chantilly
www.cinemaelysee.fr

▶ CINÉMA LE PATHÉ

91 rue Louis-Blanc
60160 Montataire
www.cinemaspathegaumont.com

▶ CINÉMA DE L'YSIEUX

8 place de la Liberté
95470 Fosses
www.cinema.roissypaysdefrance.fr

▶ CINÉMA EUROPACORP

Pathé Aéroville
30 rue des Buissons
95700 Roissy-en-France
www.cinemaspathegaumont.com

▶ MEGARAMA CHAMBLY

ZAC Porte Sud de l'Oise
1 place Chamblyrama
60230 Chambly
www.chambly.megarama.fr

Théâtres

▶ THÉÂTRE 95

Allée des Platanes
95000 Cergy
Tél. : 01 34 20 14 14

▶ THÉÂTRE DU CASINO

3 avenue de Ceinture
95880 Enghien-les-Bains
Tél. : 01 39 34 10 80

▶ THÉÂTRE SILVIA-MONTFORT

12 rue Pasteur
95350 Saint-Brice-sous-Forêt
Tél. : 01 39 33 01 81

Piscines

▶ CENTRE AQUATIQUE DU HAUT VAL-D'OISE

4 route des Prés de Thury
95260 Beaumont-sur-Oise
Tél. : 01 34 70 33 78

▶ PISCINE MAURICE GIGOI

2 rue Henry-Dunant
95460 Ézanville
Tél. : 01 39 91 39 00

▶ AQUALIS

1 allée de la Piscine 60270 Gouvieux
Tél. : 03 44 58 49 00

▶ AQUATHÈLLE

638 rue Anatole-France
60230 Chambly
Tél. : 01 30 28 98 74

▶ PISCINE INTERCOMMUNALE DE L'ISLE-ADAM-PARMAIN

1 avenue Paul Thoureau
95290 L'Isle-Adam
Tél. : 01 34 69 20 85

▶ BASE NAUTIQUE DE SAINT-LEU D'ESSERENT

À 10 km et à 21 min. d'Asnières
19 rue de la Garenne
60340 Saint-Leu d'Esserent
Tél. : 06 81 11 44 95
www.basestleu.com

Parcs d'attraction

▶ SHERWOOD PARC

Chemin des Rouliers
95270 Viarmes
À 3,9 km et à 10 min. d'Asnières
Tél. : 01 34 09 36 44

▶ LA MER DE SABLE

RN330
60950 Ermenonville
À 24 km et à 45 min. d'Asnières
Tél. : 03 44 54 00 96
www.merdesable.fr

▶ PARC SAINT-PAUL

Rue de l'Avelon
60650 Saint-Paul
À 42 km et à 47 min. d'Asnières
Tél. : 03 44 82 20 16

▶ DISNEYLAND PARIS

Bd de Parc - 77700 Coupvray
À 43 km et à 1 h d'Asnières
Tél. : 0 825 30 05 00
www.disneylandparis.com

▶ PARC ASTÉRIX

60128 Plailly
À 16 km et à 33 min. d'Asnières
Tél. : 09 86 86 86 87
www.parcasterix.fr

Événements à ne pas rater



► **MARS**

- 1 Cérémonie citoyenne

► **MAI**

- 2 Brocante
- 3 Asnières en scène Festival Rock

► **JUIN**

- 4 Fête de la musique
- 5 Kermesses des écoles

► **JUILLET**

- 6 Fête nationale

► **SEPTEMBRE**

- 7 Forum des associations
- 8 Baillon champêtre
- 9 Journées du patrimoine
- 10 Rassemblement des mécaniques anciennes

- 11 Footing familial La Carnelloise

► **OCTOBRE**

- 12 Fête médiévale
- 13 La Fête de la pomme

► **NOVEMBRE**

- Cérémonie de la réussite

► **DÉCEMBRE**

- 14 Marché de Noël

Commémorations

- 15 8 mai
- 16 18 juin
- 17 11 novembre



Annuaire des associations

Culture et loisirs

- ▶ **ABSOLUT ROCK**
Groupe de rock. Co-organisateur du festival Asnières-en-scène
20 rue d'Aval-Eau
Mail : bruno.proucelle@gmail.com
Tél. : 06 62 62 11 89
- ▶ **AMICALE DES MÉCANIQUES ANCIENNES**
Rassemblement de passionnés, amis, propriétaires de véhicules anciens
Mairie Asnières-sur-Oise
20 rue d'Aval Eau
95270 Asnières-sur-Oise
http://asnières-mecaniques-anciennes.fr
Mail : ama.asnières95270@gmail.com
Tél. : 06 26 19 36 64
- ▶ **AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE**
Lecture, recherches...
Mairie Asnières-sur-Oise
20 rue d'Aval-Eau
Mail : jm.touzain@yahoo.fr
Tél. : 06 08 96 68 47
- ▶ **AMIS DE ROYAUMONT**
Fédère la communauté des visiteurs de l'abbaye autour des artistes et des équipes de Royaumont
www.royaumont.com
Mail : direction@royaumont.com
Tél. : 01 30 35 59 95
- ▶ **COMPAGNIE MALTHAZAR**
Théâtre et chant
18 rue du Prieuré
Mail : compagnie.malthazar@gmail.com
Tél. : 06 70 10 36 78
- ▶ **COUSU-DÉCOUSU**
Divers travaux de couture
Mairie Asnières-sur-Oise
20 rue d'Aval-Eau
Mail : cousu.decousu95@gmail.com
Tél. : 06 85 92 67 62
- ▶ **ENSEMBLE VOCAL DE VIARMES**
Pratique du chant
5 rue de Seugy - 95270 Viarmes
Mail : ohev@yahoo.com
Tél. : 06 27 01 16 34
- ▶ **LA RAGE'CHŒUR**
Chanter pour le plaisir, des chants d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs, drôles et rebelles
Mairie Asnières-sur-Oise
20 rue d'Aval-Eau
95270 Asnières-sur-Oise
Mail : laragechoeur@gmx.fr
Tél. : 06 88 47 91 86

- ▶ **LES ECHOS DE BEAUVILLIERS**
Groupe de trompes de chasse
Le Haut d'Hestay - 95270 Viarmes
Mail : dominique.osset@valsoise.fr
Tél. : 06 79 80 96 68
- ▶ **WESTERN RODÉO DANCERS**
Cours de danse country, organisation de démonstrations, participations aux différents bals de la région
http://westernrodeodancers.fr
Mail : westernrodeodancers2020@free.fr
Tél. : 06 86 48 75 23

Sport

- ▶ **CBA 95**
Pétanque
3 rue Pierre-et-Marie-Curie
95270 Viarmes
Mail : cbapetanque95270@gmail.com
Tél. : 06 59 52 65 55
- ▶ **COMPAGNIE D'ARC DE VIARMES**
Apprentissage des activités de tir à l'arc : initiation, entraînement, compétition
45 avenue de la Libération
95270 Luzarches
www.compagniedarcdeviarmes.com
Mail : jmprieur@wanadoo.fr
Tél. : 06 83 24 68 20
- ▶ **CLUB SPORTIF DE VOLLEY-BALL**
Volley-ball
Mairie de Viarmes - Place Pierre-Salvi - 95270 Viarmes
http://volleyball-viarmes.e-monsite.com/
Mail : thierry.daubercies@infodip.com ou volleyballviarmes@free.fr
Tél. : 06 72 70 67 30
- ▶ **CTVA**
Tennis (loisirs, écoles de tennis, jeunes et adultes, compétitions)
9 rue du Gaudron - 95270 Viarmes
www.ctva.info - Mail : ctva2@wanadoo.fr
Tél. : 01 30 35 44 22 ou 06 37 09 43 12
- ▶ **ÉCOLE DE DANSE D'ASNIÈRES-SUR-OISE SPORTS ET LOISIRS**
Danse classique, modern-jazz et éveil à la danse, qi-gong, pilates, jardin musical, yoga enfant et adulte, taiji quan, stretching
Espace Josette Jourde
46 Grande Rue
Mail : ecole-danse-asnières@orange.fr
Tél. : 06 81 76 54 86
- ▶ **ÉCOLE DE DANSE DU PAYS VIARMOIS**
Danse classique, modern-jazz, maintien corporel, danses orientales, salsa cubaine (stages)
61 avenue Georges-Clemenceau
95270 Viarmes
Mail : ecolodedansedupaysviarmois@gmail.com
Tél. : 06 15 44 88 45
- ▶ **GREG SPORT GOLF**
Pratique amateur du golf en compétition nationale et internationale
10 chemin du Froid Val
95270 Asnières-sur-Oise
- ▶ **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE VIARMES-ASNIÈRES**
Gymnastique volontaire.
Gymnastique d'entretien pour adultes, en groupe. Sans esprit de compétition
Espace Josette-Jourde
46 Grande-Rue
Mail : ollivier.michels@orange.fr
Tél. : 06 87 04 66 72
- ▶ **HOCKEY ROLLER CLUB VIARMES (HRCV)**
Roller, hockey roller, roller randonnée, vitesse
33 rue du Montcel
95270 Viarmes
www.hockeyroller-viarmes.com
Mail : christopher.wynstein@hockeyroller-viarmes.com
Tél. : 06 27 64 25 89
- ▶ **JUDO CLUB VIARMES**
Cours de judo
Mairie de Viarmes
Place Pierre-Salvi
95270 Viarmes
Mail : contact.jcviarmes@gmail.com
Tél. : 06 46 05 52 50
- ▶ **KRAV MAGA GLOBAL CHANTILLY**
Self-défense, combat, conditionnement physique et mental
5 bis rue Delchet
95270 Asnières-sur-Oise
- ▶ **OLYMPIQUE VIARMES ASNIÈRES-SUR-OISE FOOTBALL - OVA**
Séances d'entraînement et participation aux différentes compétitions de football du département du Val-d'Oise, pour les joueurs et joueuses de 6 à 77 ans
Stade Maspoli - 11 rue Jean-Moulin - 95270 Viarmes
www.ovafot.footeo.com
Mail : 500681@l@piff.fr
Tél. : 06 26 85 53 72

Solidarité

- ▶ **AUMÔNERIE DU PAYS DE FRANCE**
2 allée du Bois-Bonnet
Mail : guillaume.nonque@orange.fr
- ▶ **AUTOUR DE L'ÉCOLE**
Association de parents d'élèves de l'école Blanche de Castille
20 rue d'Aval-Eau
Mail : peaso@outlook.fr
Tél. : 06 17 98 47 25
- ▶ **CO-ÉDUCATION BAILLON**
Association de parents d'élèves : sorties et animations pour les enfants. Parents présents au conseil d'école et activités ludiques à destination des enfants de Baillon
Mail : coeduc95270@gmail.com
Tél. : 06 15 99 16 76
- ▶ **DE L'ACTION DES HOMMES**
Aider les femmes et les hommes qui exercent une activité et qui, malgré leurs efforts, rencontrent des difficultés dans leur vie quotidienne, d'ordre social, matériel et financier
25 Grande-Rue
- ▶ **RISSETTES ET GALIPETTES**
Association d'assistantes maternelles accueillant des enfants et les parents. Activités avec les enfants de moins de 3 ans (enfants non scolarisés) avec ateliers : cuisine, musique, motricité, arts créatifs...
20 rue d'Aval-Eau
Mail : andrade.c@free.fr
Tél. : 06 18 30 34 77
- ▶ **SCOUTS GUIDES**
Maison paroissiale de Luzarches
2 rue François-de-Ganay
95270 Luzarches
Mail : frederic.adam@wanadoo.fr
- ▶ **ANIM'ASNIÈRES ROYAUMONT**
Organisation de fêtes et réjouissances : fête médiévale, métiers d'art et traditions, brocantes d'Asnières-sur-Oise et Bailion
20 rue d'Aval-Eau
Mail : fetes.asnières95@gmail.com
- ▶ **ASSOCIATION DES COMMERÇANTS D'ASNIÈRES-SUR-OISE**
Développer, défendre l'intérêt général des commerces. Créer, faciliter les liens entre ses membres et les organismes publics. Fédérer les membres lors de manifestations commerciales, festives ou culturelles, ponctuelles ou périodiques
7 chemin rural n°3
- ▶ **ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DES ANCIENS COMBATTANTS**
Maintenir le souvenir de nos anciens, morts pour la France
Mairie de Viarmes
Place Pierre-Salvi 9
5270 Viarmes
Tél. : 06 77 67 31 77
- ▶ **CLUB SENIOR**
Différentes activités de jeux
Mairie d'Asnières-sur-Oise
20 rue d'Aval-Eau
https://www.facebook.com/CLUB-Senior-Dasnières-Sur-Oise-375109626023827/
Mail : clubsenior95270@outlook.fr
Tél. : 06 32 55 89 60 ou 06 65 65 51 10
- ▶ **COMITÉ DE JUMELAGE**
Jumelage Asnières-sur-Oise - Cutigliano. Échanges culturels, sportifs et linguistiques
Mairie d'Asnières-sur-Oise
20 rue d'Aval-Eau
Mail : ph.goupil.2@gmail.com
Tél. : 06 18 44 19 01
- ▶ **COMITÉ NATIONAL ASSISTANCE FORMATION DES GARDES À CHEVAL**
Organisation de stages de formation à la garderie à cheval concernant l'environnement, la sécurité, les brigades de polices à cheval
Les Groux de Giez - Rte de Baillon
www.ecole-gardes-soissons.fr
Mail : philippe.venerel@wanadoo.fr
- ▶ **MOTO CLUB EVASION**
motoclubevasion95@gmail.com

Divers

- ▶ **AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS**
Centre de secours
Mail : amicaledeviarmes95@yahoo.fr

Environnement

- ▶ **AAPPMA L'Hameçon valdoisien**
Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique
Mairie d'Asnières-sur-Oise
20 rue d'Aval-Eau
www.pecheloir.fr
Mail : michel.collin.53@gmail.com
Tél. : 06 09 73 06 71
- ▶ **AREC**
Association pour le respect de l'environnement et du cadre de vie, lutte contre les nuisances aériennes et routières
11 rue de la Petite Sole
95560 Monsoult
www.arec95.free.fr
- ▶ **AUTOUR DU VERGER**
Valorisation et entretien du patrimoine fruitier d'Asnières-sur-Oise. Plantations, taille de fruitiers, ruches, nichoirs (activités avec les écoles)
Mairie d'Asnières-sur-Oise
20 rue d'Aval Eau
www.autourduverger.fr
Mail : gilles.demelin@gmail.com
Tél. : 06 36 54 77 13
- ▶ **BREVETÉS GRAND GIBIER LA CHASSE ET LA NATURE**
Réunir les chasseurs, et les autres utilisateurs de la nature afin qu'une réelle symbiose s'établisse entre eux
Mairie d'Asnières-sur-Oise
20 rue d'Aval-Eau
- ▶ **EN TÊTE LA PLANÈTE**
Sensibiliser au respect de l'environnement, de l'Homme et au partage, dans une éthique permaculturelle, au moyen de toute manifestation susceptible d'atteindre ces objectifs
Mairie d'Asnières-sur-Oise
20 rue d'Aval Eau
Mail : entetelaplanete@gmail.com
Tél. : 06 62 14 75 44
- ▶ **ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINES D'ASNIÈRES-SUR-OISE**
9 bis rue du Crocq
Mail : asso.environmentpatrimoine@gmail.com
Tél. : 06 32 77 10 72
- ▶ **HAMEÇON CLUB SENSAS VIARMES**
Pêche
Chemin des Bruyères
95270 Luzarches
Mail : eric.menveux95@orange.fr
- ▶ **SAUVEGARDE ASNIÈRES-BAILLON**
Protection de l'environnement, crapauduc, conférence cervidés, soirées brame du cerf...
Mairie d'Asnières-sur-Oise
20 rue d'Aval-Eau
www.sab95.org
Mail : maisonumarais@gmail.com



Taxi Jonathan

Transports
toutes distances
24h/24 - 7j/7

Moyens de paiement :



TAXI ASNIÈRES SUR OISE
Jonathan 06 88 05 03 90
Conventionné Sécurité Sociale

www.taxi-val-doise.fr
✉ jotaxipro@gmail.com



Entreprise ERIC MAILLARD

Plombier • Chauffagiste

DÉPANNAGE INSTALLATION RÉNOVATION RAMONAGE

☎ 07 70 60 29 35
maillard.er@gmail.com

<http://www.eric-maillard-plombier.fr/>
ASNIÈRES SUR OISE



VOTP

VAL D'OISE TRAVAUX PUBLICS

TRAVAUX PUBLIC
TRAVAUX DE BRANCHEMENT
TRAVAUX DE POSE DE CANALISATION
TRAVAUX SOUTERRAINS
TRAVAUX GENIE CIVIL

Parc d'Activités des Béthunes
20, Avenue du Fief
95310 ST OUEN L'AUMONE

01.34.64.61.13

CABINET Thomas LACORNE Agnès TACHON



Votre assureur de proximité
Particuliers & Professionnels



Agence de CHAMBLY
443 Place Charles de Gaulle
60230 CHAMBLY
01 34 70 51 94
chambly@gan.fr

COMMENT EFFECTUER VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?

Des démarches, telles que demandes d'actes de naissance, mariage ou décès, peuvent être effectuées en ligne sur le site de la ville www.ville-asnieres-sur-oise.fr ou sur www.service-public.fr

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



© Adobe Stock

État civil

▶ BAPTÊME RÉPUBLICAIN

Renseignez-vous à la mairie du domicile.

▶ CERTIFICAT DE VIE

Il s'établit en mairie en présence de la personne concernée. Fournir une pièce d'identité.

▶ DÉCLARATION DE DÉCÈS

À la mairie du lieu de décès dans les 24 heures. Fournir le livret de famille du défunt et le certificat de décès établi par le médecin.

▶ DÉCLARATION DE NAISSANCE

À la mairie du lieu de naissance dans les cinq jours suivants. Fournir les pièces d'identité du ou des parents ou le livret de famille et le certificat médical de naissance.

▶ DUPLICATA DU LIVRET DE FAMILLE

À la mairie du domicile.

▶ EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE DE FRANÇAIS NÉ À L'ÉTRANGER

Au ministère des Affaires étrangères, service central de l'état civil : 11 rue de la Maison Blanche, 44941 Nantes Cedex 9.
Tél. : 0 826 08 06 04 (n° surtaxé).
scecf@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr

▶ EXTRAIT OU COPIE INTÉGRALE D'ACTE DE DÉCÈS

À la mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt. Donnez la date du décès, le nom et les prénoms (nom de jeune fille éventuellement). Joignez une enveloppe timbrée à votre adresse.

▶ EXTRAIT OU COPIE INTÉGRALE D'ACTE DE MARIAGE

À la mairie du lieu du mariage. Donnez la date du mariage, les noms et prénoms des époux (nom de jeune fille pour les femmes mariées), la copie d'une pièce d'identité et du livret de famille et les noms et prénoms de leurs parents. Joignez une enveloppe timbrée à votre adresse.

▶ EXTRAIT OU COPIE INTÉGRALE D'ACTE DE NAISSANCE

À la mairie du lieu de naissance. Donnez le nom, les prénoms, la date et le lieu de naissance (nom de jeune fille pour les femmes mariées), la filiation et la copie d'une pièce d'identité et du livret de famille. Joignez une enveloppe timbrée à votre adresse.

▶ MARIAGE CIVIL

À la mairie du domicile, huit semaines au minimum avant la date du mariage. La liste des pièces à fournir et le dossier sont à retirer en mairie.

▶ PACS

Renseignez-vous en mairie. Les documents peuvent également se trouver sur internet. Le dépôt du dossier doit se faire en présence des deux partenaires sur rendez-vous.

▶ RECONNAISSANCE AVANT NAISSANCE

Elle se fait dans toutes les mairies, dès que la grossesse est confirmée. Fournissez les pièces d'identité du ou des parents.

▶ RECONNAISSANCE APRÈS NAISSANCE

Elle se fait dans toutes les mairies. Fournissez les pièces d'identité du ou des parents et l'acte de naissance de l'enfant.

Affaires générales

▶ ATTESTATION D'ACCUEIL

Elle est valable 90 jours au maximum. Demandez-la à la mairie du domicile de l'hébergeant. Fournissez une pièce d'identité du demandeur en cours de validité, un justificatif de domicile de moins de trois mois, pour les locataires le contrat de location ou pour les propriétaires l'acte de propriété, les justificatifs de revenus des trois derniers mois ou le dernier avis d'imposition sur les revenus, 30 € en timbres électroniques, ainsi que les coordonnées de l'hébergé et son numéro de passeport.

▶ ATTESTATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST)

Formulaire Cerfa n°15646*01 à télécharger sur le site www.service-public.fr. Aucun déplacement en mairie n'est nécessaire.

▶ CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Elle s'établit à la mairie avec rendez-vous obligatoire. Faites une pré-demande en ligne sur www.ants.gouv.fr. La validité est de 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs.

▶ CERTIFICAT DE NATIONALITÉ FRANÇAISE

Il s'obtient au tribunal d'instance du domicile, sur présentation d'une carte d'identité ou d'un passeport.

▶ CIMETIÈRE (CONCESSION)

Renseignez-vous auprès de la mairie du domicile du défunt ou à la mairie du lieu de décès. Si vous êtes concessionnaire ou ayant droit d'une concession funéraire dans les cimetières de la commune, n'oubliez pas d'indiquer en mairie au service de gestion des cimetières toutes modifications de vos coordonnées, particulièrement en cas de déménagement.

▶ EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE

La demande est gratuite. Remplissez le formulaire Cerfa n° 10071 et envoyez-le par courrier à : Casier judiciaire national 44317 Nantes Cedex 3. Précisez vos nom, prénom(s), date et lieu de naissance et adresse à laquelle le document doit être envoyé.

▶ LÉGALISATION DE SIGNATURE

Elle se fait à la mairie du domicile, en fournissant le document à signer et une pièce d'identité. La signature se fait devant le maire ou un officier d'état civil.

▶ PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Il se fait à la mairie avec rendez-vous obligatoire. Faites une pré-demande en ligne sur www.ants.gouv.fr. La validité est de 10 ans pour les majeurs et 5 ans pour les mineurs.

► RECENSEMENT MILITAIRE POUR LES JEUNES AYANT 16 ANS

Il s'effectue à la mairie du domicile, dans le trimestre de leurs 16 ans. Fournir le livret de famille et la carte nationale d'identité du mineur. La présence du mineur n'est pas obligatoire. Il est impératif de conserver l'attestation de recensement car elle est obligatoire

pour se présenter aux concours et examens (exemples : baccalauréat ou permis de conduire). Aucun duplicata n'est fourni.

Élections

► INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Elles se font à la mairie du domicile pour une inscription ou pour

un changement d'adresse à l'intérieur de la commune. Fournissez une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité, un justificatif de domicile récent. Les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office et reçoivent un courrier de la mairie leur précisant leur inscription. Si ce n'est pas le cas, vérifiez auprès du service Élections.

Divers services publics

Social

► CAF (CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES)

13 boulevard de l'Oise
95000 Cergy
Pour toute correspondance :
CAF du Val-d'Oise
TSA 56921
95018 Cergy-Pontoise Cedex
Accueil : du lundi au vendredi
de 9 h à 16 h 30
www.caf.fr
Tél. : 32 30
(prix d'un appel local)

► BUS DES SERVICES

Si vous avez besoin d'aide ou de conseils pour vos démarches administratives, la communauté de communes vous propose son bus des services installé deux fois par mois place de l'Église. C'est un service public itinérant uniquement sur rendez-vous. Informations et prise de rendez-vous :
Mail : ciasf@cc3pf.fr
Tél. : 06 43 60 03 32

Divers

► LA POSTE

16 rue Pierre-Brossolette. Ouvert tous les matins du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h, sauf le vendredi.

► CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-D'OISE

2 avenue du Parc - CS 20201 Cergy
95032 Cergy-Pontoise Cedex
Accueil : du lundi au vendredi de 8 h 15 à 18 h
Tél. : 01 34 25 30 30
www.valdoise.fr

► PRÉFECTURE DU VAL-D'OISE

5 avenue Bernard-Hirsch
95000 Cergy
www.val-doise.gouv.fr
Tél. : 01 34 20 95 95

► SOUS-PRÉFECTURE DE SARCELLES

1 boulevard François-Mitterrand -
95200 Sarcelles
Ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 16 h

Santé

► MDPH (MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES) DU VAL D'OISE

Courrier à adresser à :
2 avenue du Parc, bât H
CS 20201 Cergy
95032 Cergy-Pontoise Cedex
Accueil : du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Mail : maisonduhandicap@valdoise.fr
Tél. : 01 34 25 16 50

► CPAM DU VAL-D'OISE

Documents à envoyer à :
Assurance Maladie du Val-d'Oise
95017 Cergy-Pontoise Cedex
www.ameli.fr - Tél. : 36 46

► L'ASSURANCE RETRAITE ILE-DE-FRANCE

Pour toute information relative aux retraites et vous orienter dans vos démarches, composez le : 39 60. Permanence : 13 rue Marcel-Cerdan - 95190 Goussainville Courrier à adresser à : CS 70009
93166 Noisy-le-Grand Cedex
Accueil : du lundi au vendredi de 8 h à 17 h
www.lassurance retraite-idf.fr

Droit

► MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT (MJJD)

82 avenue Gaston-Vermeire
95340 Persan
Accueil : du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Tél. : 01 39 37 08 74

► CONSEIL DES PRUD'HOMMES

Assistance aux salariés lors de leur entretien préalable à leur licenciement : liste des personnes habilitées disponible en mairie.
1 place Pierre-Mendès-France
95160 Montmorency
Accueil : du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h à 17 h
Mail : cph-montmorency@justice.fr
Tél. : 01 78 70 50 50

► TRIBUNAL D'INSTANCE

1 place de la Liberté,
BP 20018 - 95501 Gonesse
Mail : tprx-gonesse@justice.fr
Tél. : 01 34 53 43 73

► TRIBUNAL DE COMMERCE

3 rue Victor-Hugo
95300 Pontoise
Tél. : 01 34 25 47 60

Travail

► INSPECTION DU TRAVAIL

Direction départementale du Val-d'Oise - Immeuble « Atrium »
3 boulevard de l'Oise, CS 20305
95014 Cergy-Pontoise Cedex
Mail : idf-ut95.administration@direccte.gouv.fr
Tél. : 01 34 35 49 49

► PÔLE EMPLOI

4 rue Jean-Moulin - 95340 Persan
www.pole-emploi.fr
Tél. : 39 49



ENFANCE JEUNESSE

Petite enfance (0-3 ans)

OU FAIRE GARDER SON ENFANT ?

► LES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

La commune compte 20 assistantes maternelles agréées vous permettant de faire garder votre enfant. La liste, régulièrement mise à jour, est disponible sur le site de la ville.

Huit structures d'accueil se trouvent au sein de notre communauté de communes à quelques kilomètres d'Asnières-sur-Oise.

Multi-accueils

► CRÈCHE MONTESSORI NEOKIDS

Une crèche Montessori Neokids est installée au 1 rue de l'Atelier à Asnières-sur-Oise.
<https://montessori-neokids.fr/creches/asnieres-sur-oise/>
Inscriptions et informations :
Edwige Rougier
Tél. : 07 83 12 51 57
e.rougier@montessori-neokids.fr

► L'ARCHE DE NOÉ

4 rue de la Liberté
95270 Luzarches.
Tél. : 01 34 71 03 66.
archedenoel@luzarches.net

► LES P'TITS LOUPS

1 allée de Sully, 95270 Viarmes
Tél. : 01 30 35 56 56
les-petits-loups@viarmes.fr

Micro-crèches

► LES P'TITS CHIMISTES

7 rue Pierre-et-Marie-Curie
95560 Baillet-en-France
Tél. : 01 34 69 05 87
baillet@creches-expansion.com

► LA MAISON DE LA MARLIÈRE

3 place Sainte-Beuve
95270 Belloy-en-France
Tél. : 01 30 35 08 39
belloy@lesptitsbabadins.com

► LE PETIT MONDE DE LÉOPOLD

17 avenue Jacques-Duclos
95270 Saint-Martin-du-Tertre
Tél. : 01 30 35 92 10
stmartin@gmail.com

Haltes-garderies

► **LA RONDE DE CARNELLE**
Halte-garderie itinérante de la communauté de communes
Tél. : 06 68 63 01 95

► LE REPAIRE DES P'TITS LOUPS

16 rue Alphonse-Daudet
95560 Montsout
Tél. : 06 79 80 97 31
haltegarderie-ptitsloups@95.ifac.asso.fr

LES SERVICES

► PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

PMI de Beaumont-sur-Oise
7 rue Léon-Godin
95260 Beaumont-sur-Oise
Tél. : 01 34 33 59 01
<https://www.valdoise.fr/>

PMI de Viarmes
74 rue de Paris - 95270 Viarmes
Tél. : 01 30 35 44 01 (permanence uniquement le jeudi matin)

Bus de la PMI
Cabinet médical itinérant uniquement sur rendez-vous.
Tél. : 06 31 02 09 21 ou
bus.pmi@valdoise.fr

► PLANNING FAMILIAL Centre PMI

7 rue Léon-Godin
95260 Beaumont-sur-Oise
Tél. : 01 34 33 59 01



Enfance (3-11 ans) Les écoles

► **ÉCOLE BLANCHE DE CASTILLE**
Rue Delchet
95270 Asnières-sur-Oise
Tél. : 09 71 72 15 08 (élémentaire)
Tél. : 09 71 72 15 16 (maternelle)

► **ÉCOLE DU BOIS BONNET DE BAILLON**
Place Jules-Gautier
Hameau de Baillon
95270 Asnières-sur-Oise
Tél. : 09 71 72 76 15

Accueils pré et postcolaires (garderies du matin et du soir)

Après inscription, les enfants sont accueillis les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h 15 à 8 h 15 et de 16 h 30 à 19 h, dans les écoles Blanche de Castille et du Bois Bonnet.

Cantine

La cantine fonctionne dans les deux écoles les lundi, mardi, jeudi et vendredi. L'inscription se fait en mairie pour chaque enfant susceptible de fréquenter, même exceptionnellement, la cantine. Elle se fait pour l'année entière et peut être modifiée.

Les annulations et réservations se font via le portail famille comme suit :

► repas du mardi suivant doit se faire avant le vendredi à 23 h 59.

► repas du mercredi suivant doit se faire avant le lundi à 23 h 59.

► repas du jeudi suivant doit se faire avant le mardi à 23 h 59.

► repas du vendredi suivant doit se faire avant le mercredi à 23 h 59.

► repas du lundi suivant doit se faire avant le jeudi à 23 h 59.

Aucune inscription n'est faite le week-end. Le prix du repas varie en fonction des revenus déclarés.

Accueil de loisirs

L'ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) accueille les enfants pour des activités de loisirs éducatives le mercredi et la première semaine de chaque période de petites vacances, ainsi que pendant le mois de juillet. L'accueil des enfants inscrits se fait de 7 h à 19 h par journée ou par demi-journée (uniquement le mercredi). Ils sont encadrés par les animateurs.

Étude dirigée

L'étude dirigée est assurée par les enseignants et les animateurs de 16 h 30 à 18 h les lundi, mardi, jeudi et vendredi pour les élémentaires de l'école Blanche de Castille.

Pour l'ensemble de ces services, une inscription est nécessaire auprès du service Enfance et Jeunesse.

Contact
Service Enfance et Jeunesse
Tél. : 01 30 35 58 98
ou 07 72 22 95 27
Mail : jeunesse@aso95.fr

Jeunesse (11-17 ans)

► **COLLÈGE BLAISE-PASCAL**
Rue Blaise-Pascal
95270 Viarmes
Tél. : 01 30 35 41 88

► **LYCÉE GÉRARD-DE-NEVAL**
Place de l'Europe
95270 Luzarches
Tél. : 01 30 29 55 00

Bafa

La commune dispose d'une place pour un jeune, à partir de 16 ans, qui désire faire son stage pratique du Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) en juillet à l'accueil de loisirs. Celui-ci pourra alors bénéficier du remboursement de la troisième partie du brevet, à savoir l'approfondissement, au vu de la facture acquittée. Le Bafa est composé de trois étapes : la formation générale, le stage pratique et l'approfondissement. Le stage pratique consiste à faire partie de l'équipe d'encadrement de 49 enfants de 3 à 14 ans.

Espace Jeunes

Il est ouvert aux collégiens et aux futurs bacheliers (jusqu'à 18 ans) habitants la commune, encadrés par une équipe d'animateurs. C'est un lieu d'échanges et de rencontres où les jeunes

choisissent les activités et sorties culturelles, sportives et tout autre projet qu'ils souhaitent réaliser tout au long de l'année. L'adhésion annuelle permet de financer le matériel, les petites sorties, les soirées...

► **ESPACE JEUNES**
A l'Espace Josette-Jourde
46 Grande-Rue
Le samedi, de 14 h à 18 h.

Le Conseil Municipal Jeunes (CMJ)

Le CMJ est l'instance citoyenne destinée aux jeunes habitants de la commune. 11 jeunes, de 10 à 17 ans, sont élus pour un mandat de deux ans renouvelable. Les élections ont lieu à l'automne. Les jeunes, qui se réunissent une fois par mois, sont encadrés par

un élu adulte. Lieu de réflexion, d'échanges, de propositions et d'actions, le CMJ a comme principale mission de proposer des idées susceptibles d'améliorer la vie locale et notamment celle des jeunes, sous contrôle d'un élu adulte délégué à la jeunesse. Parmi les missions les plus récentes : appel à dons de vêtements et de divers produits pour les Restaurants du cœur, jury du concours des maisons illuminées à Noël, participation à diverses manifestations organisées sur la commune, installation d'une boîte à livres...

Contact
Service Enfance et Jeunesse
20 rue d'Aval-Eau
Tél. : 01 30 35 58 98
ou 07 72 22 95 27
Mail : jeunesse@aso95.fr



Mission locale Nord Val-d'Oise (2 antennes)

Espace d'information, d'orientation et d'accompagnement social et professionnel des jeunes de 16 à 25 ans révolus.

1 allée Eugène-Hénaff
95340 Persan
36 rue Albert-1^{er}
95260 Beaumont-sur-Oise
Tél. : 01 30 28 76 90
Ouvert : du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

SOCIAL ET SANTÉ



© Adobe Stock

Social

Les services sociaux accompagnent des personnes en difficultés économiques, sociales ou psychologiques.
7 rue Léon-Godin
95260 Beaumont-sur-Oise
Tél. : 01 34 33 59 04

Permanences tous les mardis uniquement sur rendez-vous au 74 rue de Paris à Viarmes.

Le CCAS

(Centre communal d'action sociale)

Le CCAS intervient dans les domaines des aides sociales légales, des aides sociales facultatives et dans l'organisation d'animations des actions sociales. Il est disponible le lundi matin sans rendez-vous et les autres jours uniquement sur rendez-vous.

▶ AIDES SOCIALES

- Accueillir et orienter les usagers dans les différentes démarches administratives
- Aider à remplir les formulaires administratifs
- Mettre en relation les administrés avec les organismes sociaux
- Gérer la préparation des dossiers avant transmission aux organismes
- Participer à l'instruction des dossiers de demande d'aide sociale
- Domiciliation
- Accompagnement pour les demandes de logement

▶ PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES

- Téléassistance
- Registre des personnes fragiles et isolées
- Portage de repas
- Plan canicule

▶ SENIORS

- Le CCAS organise différentes manifestations et activités en faveur des seniors :
- colis ou repas de Noël au choix, à partir de 71 ans et plus
 - activité de Pâques
 - atelier bien sur internet
 - gymnastique volontaire

BUS DES COURSES

Vous ne pouvez pas vous déplacer pour aller faire vos courses ? Utilisez le service Bus des courses proposé par la mairie deux fois par semaine, les jeudi et vendredi matin. Ce service est accessible aux personnes de plus de 70 ans, ou porteuses d'un handicap. Inscriptions en mairie au 01 30 35 41 41

Contact

CCAS : 20 rue d'Aval Eau
Tél. : 01 30 35 58 96

Mail : affaires_sociales@aso95.fr

Disponible le lundi matin sans rendez-vous et les autres jours uniquement sur rendez-vous.

© Adobe Stock

Annuaire des professionnels de santé*

* Mis à jour avril 2022

Dentistes

▶ CENTRE DENTAIRE

9 rue de l'Atelier
Tél. : 01 76 21 17 00
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 19 h
Rendez-vous par téléphone ou sur doctolib.fr

Ergothérapeute

▶ CHLOÉ GUILLET

Maison de Santé de Royaumont
7 rue de l'Atelier
Quartier de la Manufacture
Tél. : 06 11 88 26 25
Consultations sur rendez-vous

Généraliste

▶ DOCTEUR SOPHIE GAUDIN

Maison de Santé de Royaumont
7 rue de l'Atelier
Quartier de la Manufacture
Tél. : 01 30 35 35 20
Consultations sur rendez-vous

Infirmiers

▶ CABINET INFIRMIÈRES

Maison de santé de Royaumont
7 rue de l'Atelier
Tél. : 01 30 35 34 82
Permanences de 11 h 30 à 12 h et de 18 h 30 à 19 h, sauf samedis soir, dimanches et jours fériés

Masseurs-kinésithérapeutes

▶ PAUL POSTELNICU

Maison de Santé de Royaumont
7 rue de l'Atelier
Quartier de la Manufacture
Tél. : 01 34 68 05 90
ou 06 61 85 61 55

▶ MIHAELA SAVA

Maison de Santé de Royaumont
7 rue de l'Atelier
Quartier de la Manufacture
Tél. : 01 34 68 05 90
ou 06 05 59 69 53



© Adobe Stock

Orthophonistes

▶ EMELINE REMY

Maison de Santé de Royaumont
7 rue de l'Atelier
Quartier de la Manufacture
Tél. : 06 62 36 29 21
Consultations sur rendez-vous

▶ ALEXANDRA MICHEL

Maison de Santé de Royaumont
7 rue de l'Atelier
Quartier de la Manufacture
Tél. : 07 66 09 20 44
Consultations sur rendez-vous

▶ LAURIANE

GRUET VAN CUTSEM
Maison de Santé de Royaumont
7 rue de l'Atelier
Quartier de la Manufacture
Tél. : 06 67 44 58 99
Consultations sur rendez-vous

Ostéopathe

▶ AXEL BRAULT

Maison de Santé de Royaumont
7 rue de l'Atelier
Quartier de la Manufacture
Tél. : 06 09 74 67 41
Consultations sur rendez-vous

Pédicure-podologue

▶ FABIENNE

BACHELOT-PINEAU
Maison de Santé de Royaumont
7 rue de l'Atelier
Quartier de la Manufacture
Tél. : 06 23 86 91 97
ou 01 30 35 46 04

Pharmacie

▶ PHARMACIE DOUET

2 rue de l'Atelier
95270 Asnières-sur-Oise
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30
et de 14 h 30 à 19 h 30 (sauf samedi 19 h)

Psychologue

▶ CAROLE VAN DER SMISSEN

2 rue du Crocq
95270 Asnières-sur-Oise
Tél. : 07 86 81 24 50
cabinetcvds@orange.fr
Uniquement sur rendez-vous

Psychomotricien

▶ LYDIE CLOP

Maison de Santé de Royaumont
7 rue de l'Atelier
Quartier de la Manufacture
Tél. : 06 81 29 62 01
Consultations sur rendez-vous



Numéros utiles et d'urgence santé

- ▶ **POMPIERS** Tél. : 18
- ▶ **SAMU DU VAL-D'OISE** Tél. : 15 ou 01 30 75 40 15
- ▶ **GENDARMERIE NATIONALE**
1 route de Chantilly... Tél. : 17 ou 01 34 31 20 80
(Gendarmerie d'Asnières-sur-Oise)
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** Tél. : 06 08 58 67 70 ou 01 30 29 08 05
- ▶ **SOS MÉDECINS DU VAL-D'OISE (24h/24)** Tél. : 01 30 40 12 12
- ▶ **CENTRE ANTIPOISON** Tél. : 01 40 05 48 48
- ▶ **VIOLENCES CONJUGALES**
Du côté des femmes
21 avenue des Genottes
95800 Cergy-Saint-Christophe
Mail : cfemmes@ducotedesfemmes.asso.fr
..... Tél. : 01 30 73 18 33
Numéro d'écoute : 01 84 244 234 ou 39 19
- ▶ **STOP HOMMES BATTUS**
Numéro d'écoute..... 06 81 92 14 58
- ▶ **ENFANCE ET JEUNESSE MALTRAITÉE** Tél. : 119
- ▶ **GROUPE HOSPITALIER CARNELLE PORTE DE L'OISE**
25 rue Edmond-Turcq
95260 Beaumont-sur-Oise
www.gh-t-novo.fr/ghcpo Tél. : 01 39 37 15 20
- ▶ **CENTRE HOSPITALIER RENÉ-DUBOS**
6 avenue de l'Île-de-France
95300 Pontoise
www.gh-t-novo.fr/ch-pontoise Tél. : 01 30 75 40 40
- ▶ **CENTRE HOSPITALIER DE GONESSE**
2 boulevard du 19-Mars-1962
95000 Gonesse
www.hopital-de-gonesse.fr Tél. : 01 34 53 21 21
- ▶ **CLINIQUE CONTI (SOS MAINS)**
3 chemin des Trois-Sources
95290 L'Isle-Adam
www.sosmains95.fr
Appels d'urgence : 01 34 08 15 14
Prise de RDV : 01 34 08 15 83

- ▶ **URGENCES DENTAIRES**
..... Tél. : 15 (dimanches et jours fériés)
Hôpital Pitié Salpêtrière (7j/7 et 24h/24)
..... Tél. : 01 42 16 00 00 ou 01 42 17 60 60
- ▶ **URGENCES VÉTÉRINAIRES**
.....Tél. : 0 805 29 12 12 (appel gratuit)
- ▶ **TOUS SECOURS DEPUIS UN TÉLÉPHONE MOBILE** Tél. : 112
- ▶ **URGENCES POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES** Tél. : 114
- ▶ **ADDICTION : LES LIGNES D'ÉCOUTE POUR EN PARLER**
Tabac, alcool, drogues, écrans, cannabis...
www.sante.fr/addiction-les-lignes-decoute-pour-en-parler
- ▶ **PLATEFORME TOUT TYPE D'ÉCOUTE**
Site : sante.fr/sante-mentale-les-lignes-decoute
- ▶ **SIGNALEMENT DE CYBER-HARCÈLEMENT, USURPATION D'IDENTITÉ**
Plateforme Pharos
www.internet-signalement.gouv.fr
- ▶ **SUICIDE ÉCOUTE** Tél. : 01 45 39 40 00
- ▶ **SAUR URGENCES**
Ligne ouverte 7j/7 et 24h/24Tél. : 03 60 56 40 09
- ▶ **GRDF SECOURS** Tél. : 0 800 47 33

DÉFIBRILLATEURS

Notre commune s'est équipée de quatre défibrillateurs semi-automatiques. Ils permettent à toute personne témoin d'un arrêt cardiaque d'agir le plus précocement et le plus efficacement en attendant l'arrivée d'une équipe médicale, et donc à sauver des vies.

Les défibrillateurs sont situés :

- ▶ Espace Josette Jourde
- ▶ Mairie annexe de Baillon
- ▶ Office de tourisme
- ▶ Mairie



Urbanisme et travaux

Vous êtes particulier et envisagez de réaliser des travaux : construction d'une maison individuelle, extension d'un bâti existant, édification d'une clôture, construction d'une véranda, ravalement...

<p>▶ PROJET SOUMIS À PERMIS DE CONSTRUIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toute construction nouvelle supérieure à 20 m² de surface de plancher et 40 m² en cas d'extension • Piscine avec abri de couverture supérieure à 1,80 m de hauteur pour un bassin entre 10 m² et 100 m² • Changement de destination entraînant une modification de la façade ou des structures porteuses du bâtiment 	<p>Délai de base si le dossier est réputé complet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 mois pour une maison individuelle et autres annexes • 3 mois pour les autres cas, éventuellement majoré pour consultation extérieure de service, comme l'architecte des Bâtiments de France, par exemple
<p>▶ PROJET SOUMIS À DÉCLARATION PRÉALABLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction comprise entre 5 m² et 20 m² de surface de plancher et 40 m² en cas d'extension • Clôture sur rue et en limites séparatives clôture dont la hauteur excède 2 m et / ou est située dans le périmètre de protection d'un monument historique • Changement de destination sans travaux modifiant la façade ou les structures porteuses du bâtiment • Ravalement ou modification de l'aspect extérieur • Division de terrain en vue de construire sans équipement commun • Piscine sans ou avec abri ou de couverture inférieure à 1,80 m de haut pour un bassin entre 10 et 100 m² 	<p>Délai d'instruction :</p> <p>1 mois, éventuellement majoré pour consultation extérieure de service, comme l'architecte des Bâtiments de France, par exemple</p>
<p>▶ PROJET SOUMIS À PERMIS DE DÉMOLIR</p> <p>Tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction existante (lorsque les travaux ne sont pas intégrés à une demande de permis de construire).</p>	<p>Délai d'instruction :</p> <p>2 mois, éventuellement majoré pour consultation extérieure de service, comme l'architecte des Bâtiments de France, par exemple</p>

Les extensions en zone urbaine de 20 m² à 40 m² qui ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170 m² sont également soumises à un permis de construire, présenté obligatoirement par un architecte. Vérifier le zonage de votre terrain est indispensable pour connaître les règles qui lui sont applicables. Il est disponible sur le site internet de la commune, rubrique Urbanisme, puis Le PLU.

► CONSTITUTION DU DOSSIER

Les démarches d'urbanisme peuvent se faire en ligne, de préférence, à partir du site internet de la commune, rubrique Urbanisme, puis Les démarches d'urbanisme en vous connectant au Guichet numérique des autorisations d'urbanisme. Vous pouvez également être accompagné en prenant rendez-vous au préalable avec le service Urbanisme. Avant votre rendez-vous, il est important que votre dossier soit correctement constitué. Pour tout type de projet, à vous de fournir un plan de situation (www.cadaastre.gouv.fr), le Cerfa correspondant au projet (www.service-public.fr) et toutes les pièces indiquées sur le Cerfa.

► AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX

Une fois la demande de travaux acceptée, vous devez afficher sur votre terrain, visible de la voie publique, un panneau de plus de 80 cm et comportant des mentions obligatoires précisées à la fin de l'autorisation (droits des tiers, durée de validité, affichage, délais et voies de recours). Celui-ci devra être installé dès réception de l'autorisation d'urbanisme pendant deux mois minimum et pendant toute la durée des travaux.

► AU DÉBUT DES TRAVAUX

Vous devez faire parvenir en mairie la Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC) complétée et signée en trois exemplaires, dont l'original, disponible dans votre dossier avec l'accord reçu.

► À LA FIN DES TRAVAUX

Vous devez faire parvenir en mairie la Déclaration Attestant l'achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) complétée et signée en trois exemplaires, dont l'original, disponible dans votre dossier



avec l'accord reçu. À réception de votre déclaration, la commune a trois mois pour constater la conformité des travaux réalisés. Ce délai passe à cinq mois en cas de consultation de l'architecte des Bâtiments de France.

Pour approfondir votre dossier, vous pouvez consulter les cahiers de recommandations architecturales téléchargeables sur le site de la commune. Vous y trouverez des préconisations liées aux clôtures, à la typologie des maisons et un guide des travaux en site classé. Celles-ci sont liées au Parc naturel régional Oise-Pays de France auquel appartient Asnières-sur-Oise.

► LIENS UTILES

- www.cadaastre.gouv.fr : pour obtenir un plan de situation, un plan des parcelles.
- www.geoportail.gouv.fr : pour visualiser la situation d'un terrain, mesurer les surfaces, cotes, altimétrie.
- www.service-public.fr : pour télécharger tous les imprimés nécessaires aux demandes d'urbanisme.
- Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est disponible sur le site de la ville.

Contact : Service Urbanisme
20 rue d'Aval Eau
95270 Asnières-sur-Oise
Mail : urbanisme@aso95.fr
Tél. : 01 30 35 41 41

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un outil qui fixe des règles pour encadrer l'aménagement, prenant en compte à la fois les politiques nationales et territoriales d'aménagement (région, département, intercommunalité) et les spécificités du territoire communal. Le PLU détermine les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes de développement durable (en particulier par une gestion économe de l'espace) et répondant aux besoins de développement local. Depuis mars 2021, il est en cours de révision. L'ensemble des documents se rapportant à la révision sont téléchargeables sur le site de la ville rubrique Urbanisme, puis Révision du PLU.



Services techniques

Composés de sept agents, accompagnés d'un directeur, les services techniques ont pour mission l'entretien des bâtiments communaux, de la voirie et des réseaux, vident les poubelles, ramassent les déchets dans la rue et sur les trottoirs, et passent la balayeuse dans les rues de la commune. L'été est la période propice pour entretenir les écoles, peindre les classes, rénover les cours... Ils ont également à cœur d'embellir

la ville par le fleurissement, l'entretien des cimetières ou des espaces verts tels que L'Enclos seigneurial ou l'Espace Josette-Jourde. En hiver, en cas de neige ou de verglas, ils disposent du sel sur les chaussées afin d'éviter aux automobilistes de glisser. Pour rappel, le déneigement des trottoirs est à la charge des riverains. Enfin, lors d'un événement organisé sur la commune, les agents des services techniques installent et désinstallent toute la logistique nécessaire à la réussite de la manifestation (scène, électricité, barnums...).



Tranquillité publique



► LA POLICE MUNICIPALE

La police municipale, placée sous l'autorité du maire, est avant tout une police de proximité. Proche de la population, le policier municipal consacre plus de 70 % de son temps à patrouiller sur le territoire d'Asnières-sur-Oise et de Baillon. Son rôle est d'être à la fois au contact de la population et un relais d'information du maire. Il signale également aux services municipaux concernés les anomalies sur la voie publique telles que

nids-de-poule, défaillance de l'éclairage public, problèmes sur la signalisation routière horizontale et verticale.

► SURVEILLANCE DU DOMAINE PUBLIC

Le policier municipal est très présent sur l'ensemble de la ville afin de limiter les infractions sur le domaine public et de veiller à la sécurité. Cette mission est réalisée en partenariat avec la gendarmerie d'Asnières-sur-Oise et la police municipale pluricommunale de

Viarmes. Il est présent pendant les heures d'entrées et de sorties des écoles en soutien aux points-écoles, mais aussi lors des manifestations ou événements publics afin de réguler la circulation et de veiller à la tranquillité des participants.

► ARRÊTÉS DE POLICE DU MAIRE

À charge pour le policier de veiller au respect des arrêtés de police du maire en matière de stationnement, de tranquillité et de salubrité publiques.

► LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

La police municipale est habilitée à fouiller les dépôts sauvages pour identifier les auteurs et les sanctionner. L'abandon de déchets sur le terrain d'autrui ou sur la voie publique est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette infraction est réprimée selon des dispositions figurant au code pénal (articles R.632-1, R.635-8 et R.644-2) ; si les déchets sont apportés à l'aide d'un véhicule, le contrevenant est ainsi passible d'une amende de 1 500 euros, augmentée de la saisie du véhicule.

► **MÉDIATION**

La police municipale intervient dans la gestion de conflits de voisinage et entre particuliers afin de trouver des solutions à l'amiable.

► **CHIENS DANGEREUX**

La police municipale est en mesure d'informer les chiens dangereux. Les propriétaires de chiens de 1^{re} et 2^e catégories doivent avoir un permis de détention pour ce type d'animal. Après avoir fait évaluer le comportement du chien par un vétérinaire, le maître devant posséder les papiers du chien, la vaccination contre la rage, le certificat de stérilisation (pour les chiens de 1^{re} catégorie) et l'attestation d'assurance de responsabilité civile, le policier municipal délivrera un permis de détention qui devra être présenté en cas de contrôle, sous peine d'une amende pouvant aller jusqu'à 750 €.

► **DIVAGATION DES CHIENS**

L'arrêté n°44-2019 du 29 mai 2019 stipule que les chiens doivent être tenus en laisse sur la commune. Leur maître doit ramasser leurs excréments laissés sur le domaine public. La capture des chiens errants sur la voie publique fait partie des missions de la police municipale. Une fois capturés, les chiens sont orientés vers une fourrière animale. Les frais de capture et de fourrière sont à la charge du propriétaire auxquels s'ajoutent une amende de deuxième classe pour divagation.

► **OBJETS PERDUS OU TROUVÉS**

Tout objet trouvé sur la voie publique doit être déposé en mairie. Les déclarations d'objets perdus ou volés se font auprès du policier municipal.

► **OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Le stationnement d'un camion de déménagement ou la pose

d'une benne ou d'un échafaudage sur la route... doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable adressée au maire mais déposée auprès de la police municipale 15 jours avant minimum. Cette demande doit préciser l'adresse, la nature et la durée de l'occupation du domaine public.

► **OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES**

Avant de boucler vos valises cet été et de fermer votre maison, pensez à vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances. Le formulaire est téléchargeable sur www.service-public.fr. Une fois rempli, merci de le déposer en mairie à l'attention de la police municipale. Celle-ci fera gratuitement des patrouilles de surveillance autour de votre domicile afin de vérifier qu'il ne se passe rien de suspect.

► **RESPECT DU STATIONNEMENT**

La police municipale a pour mission de faire respecter les règles de stationnement et de circulation. À défaut, elle peut être amenée à verbaliser. Elle effectue régulièrement des contrôles de la route, en partenariat avec la gendarmerie et la police municipale pluricommunale.

► **BRÛLAGE À L'AIR LIBRE**

Le brûlage des déchets verts à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental du Val-d'Oise et la circulaire du 18 novembre 2011. Et ceci afin d'éviter les mauvaises odeurs et la fumée, de causer des incendies et de nuire à l'environnement et à la santé de tous. Utilisez donc vos déchets verts en paillage ou en compost, ou déposez-les en déchetterie.

► **ENTRETIEN DES TROTTOIRS**

L'entretien des trottoirs est à la charge des propriétaires ou des locataires. Chacun est tenu de balayer le trottoir

devant chez lui sur toute sa largeur et toute sa longueur, comme le stipule l'arrêté municipal n° 23/2018 du 19 mars 2018. Balayer régulièrement le trottoir évite la propagation de mauvaises herbes le long des murs et clôtures, ainsi que les chutes en cas de neige ou de verglas.

► **ÉLAGAGE**

Il revient également à chaque habitant d'élaguer et tailler les haies, arbustes ou autres végétaux qui se trouvent le long des trottoirs et qui peuvent gêner la circulation des piétons et des véhicules ou masquer la signalisation verticale. En cas d'accident, la responsabilité du riverain sera engagée. Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public.

► **NUISANCES SONORES**

L'arrêté municipal n°52/2018 du 11 juin 2018 autorise les professionnels à utiliser des outils ou des appareils bruyants (bétonnières, ponceuses, etc.) du lundi au vendredi de 8 h à 19 h 30 et le samedi de 8 h à 19 h. Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés toute la journée. Quant aux particuliers, ils peuvent se servir de matériels bruyants du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Les travaux ne sont pas autorisés le dimanche et les jours fériés. De même, les bruits ou tapages diurnes et nocturnes sont punis d'une amende d'un montant de 68 €.

Contact : Police communale
20 rue d'Aval-Eau
Mail : police@aso95.fr
Tél. : 06 08 58 67 70
ou 01 30 29 08 05

Tri-Or, syndicat de collecte et de traitement des déchets

► **COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS**

Tous les bacs doivent être sortis le soir, la veille du jour de collecte.

► **ORDURES MÉNAGÈRES**

Jour de collecte : le jeudi. En sacs ou dans votre bac. Seuls les bacs ayant un point d'accrochage peuvent être vidés automatiquement dans le camion. Les autres poubelles et les sacs ne doivent pas être trop lourds pour pouvoir être soulevés par les agents. À jeter : les ordures ménagères sont constituées de tout ce qui ne peut pas être trié, à savoir tous les déchets biodégradables, non recyclables et non toxiques (déchets alimen-

taires, de ménage, mouchoirs, essuie-tout, couches-culottes, cotons, serviettes...).

► **EMBALLAGES RECYCLABLES, PAPIERS ET CARTONS**

Jour de collecte : le mercredi. Bac au couvercle bleu ou jaune. À jeter : bouteilles, bidons et flacons en plastique, emballages métalliques, briques alimentaires, tous les cartons secs, tous les papiers non déchirés. Ils doivent être disposés vides, non imbriqués et sans sac à l'intérieur du bac. Rien n'est collecté en dehors du bac. À partir du 1^{er} janvier 2023, tous les emballages en plastique pourront être déposés dans ce bac dans le cadre de l'extension

► **LES DÉCHETTERIES**

Les habitants d'Asnières-sur-Oise peuvent accéder aux déchetteries de Viarmes et de Champagne-sur-Oise.

- **Déchetterie de Viarmes** : chemin des Réservoirs, 95270 Viarmes
- **Déchetterie de Champagne-sur-Oise** : ZA du Paradis, rue Pasteur prolongée, 95660 Champagne-sur-Oise

► JOURS D'OUVERTURE	HIVER DU 01/10 AU 31/03	ÉTÉ DU 01/04 AU 30/09
du lundi au vendredi	9 h - 12 h et 14 h - 17 h	9 h - 12 h et 14 h - 19 h
Samedi	9 h - 17 h	9 h - 19 h
Dimanche	9 h - 12 h 30	9 h - 12 h 30
Mardi et jours fériés à Viarmes Jeudi et jours fériés à Champagne-sur-Oise	Fermée	Fermée

► **LES ENCOMBRANTS**

La collecte des encombrants se fait sur rendez-vous, en appelant gratuitement le 0800 089 095 ou en remplissant le formulaire disponible sur le site www.tri-or.fr.

► **POINT DE COLLECTE DES TEXTILES, LINGES, MAROQUINERIE ET CHAUSSURES**

Une borne Le Relais est à votre

disposition Grande-Rue, à la sortie d'Asnières-sur-Oise, en direction de Noisy-sur-Oise, près du tunnel qui passe sous la RD 922.

► **POINTS D'APPORT VOLONTAIRE**

Deux points d'apport volontaire sont disponibles pour déposer les verres et les papiers et cartons devant la gendarmerie et



des consignes de tri. Les objets doivent être portés en déchetterie ou en ressourcerie (notamment les jeux et jouets) et les vêtements, linge et chaussures dans les bornes dédiées.

► **EMBALLAGES EN VERRE**

Jour de collecte : le 4^e mercredi du mois. Bac vert ou gris anthracite avec le couvercle vert. À jeter : bouteilles, bocaux, flacons et pots en verre, vidés et sans couvercle, y compris les emballages de cosmétiques. La vaisselle, y compris les verres, doit être apportée en déchetterie.

Contact :
Z A du Paradis,
rue Pasteur prolongée
95660 Champagne-sur-Oise
www.tri-or.fr - info@tri-or.fr
Tél. : 01 34 70 05 60

VIE ÉCONOMIQUE



▶ MARCHÉ

Tous les dimanches matin, vente de produits locaux sur la place de l'Église.

Partenaires économiques

▶ INITIATIVE 95

Initiative accompagne et finance la création, la reprise et la croissance de toute structure : entreprise, association, coopérative.

Contact

3 avenue des Béguines - 95800 Cergy
Tél. : 01 30 31 96 61
www.initiative95.fr
Mail : accueil@initiative9578.fr

▶ CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (CCI) DU VAL-D'OISE

La CCI accompagne les entrepreneurs dans leurs démarches de création/reprise d'une entreprise commerciale, industrielle ou de service, ainsi que dans leurs formalités de création et de développement. Elle propose des solutions d'accompagnement adaptées à chaque étape de la création ou de la reprise jusqu'au soutien au développement de l'entreprise.

Contact

Chambre de commerce et d'industrie du Val-d'Oise
35 boulevard du Port
95000 Cergy
Tél. : 01 55 65 44 44

▶ CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

La Chambre de métiers et de l'artisanat d'Île-de-France représente les 280 000 entreprises artisanales franciliennes (chiffres 2021), regroupe 1200 collaborateurs et dispose avec ses 8 CMA de 26 sites d'implantation (formation et entreprise) sur l'ensemble de l'Île-de-France. Elle poursuit les missions suivantes en direction des différents publics :

- Créateurs d'entreprise : information, formation et accompagnement individuel avant, pendant et après la création de l'entreprise jusqu'à sa cession
- Chefs d'entreprise : appui dans les domaines clés de la vie de l'entreprise, création, transmission-reprise, numérique, développement commercial, environnement-hygiène-sécurité...

- Jeunes et personnes en reconversion : formation initiale et continue sur des métiers d'avenir dans nos 10 CFA
 - Collectivités : appui en matière d'aménagement et de développement économique
- Contact**
CMA IDF Val-d'Oise
1 avenue du Parc - 95000 Cergy
www.cma95.fr - deveco95@cma.idf.fr
Tél. : 0 806 705 715 (n° gratuit)

▶ COMITÉ D'EXPANSION ÉCONOMIQUE DU VAL-D'OISE (CEEVO)

L'Agence de développement et d'attractivité des territoires du Val-d'Oise, créée par le Conseil départemental du Val-d'Oise, est au service des entreprises, des habitants et des élus du Département. Elle conseille les créateurs et les chefs d'entreprise, promeut l'attractivité du département sur le plan national mais aussi à l'international.

Contact

2 avenue du Parc - CS 20201 Cergy
95032 Cergy-Pontoise Cedex
http://www.ceevo95.fr
Mail : ceevo@ccevo95.fr
Tél. : 01 34 25 32 42

Annuaire des commerçants et des artisans

Alimentation

▶ SITIS MARKET
Route de Royaumont
Tél. : 01 30 35 81 48

Bien-être

▶ ESPACE SPA
Diététique énergétique, naturopathie...
17 rue de Gouvieux
Sur RDV uniquement
Tél. : 06 16 88 38 09
Mail : b.miquolaou@icloud.com

Bijoux

▶ EFFET MER EFFET TERRE - DELPHINE D'ARRENTIÈRES
Créatrice de bijoux en bois et nacre
https://www.effetmereffetterre.fr/index.php
Mail : effetmereffetterre@gmail.com
Tél. : 06 62 14 75 44

Campings

▶ LES PRINCES
Route des Princes
Mail : contact@lesprinces.fr
Tél. : 01 30 35 40 92

▶ PARC DES GRANDS CLOS
12 route de Chantilly
Mail : contact@camping-parcdesgrandsclos.fr
Tél. : 01 30 35 40 43

Coiffure - Beauté

▶ L'ATELIER 2 LA BEAUTÉ
Salon de coiffure mixte
2 rue de l'Atelier
Tél. : 01 34 72 51 49

▶ LE DUO
Coiffure et Beauté
15 rue Pierre-Brossolette
Tél. : 01 30 35 43 13

▶ STUDIO MS COIFFURE
Prothésiste capillaire
2 rue du Crocq
Tél. : 07 66 87 07 38

Commerces de bouche

▶ À LA FERME
Vente de bœuf, porc, volaille et œufs
7 chemin rural n°3
de Royaumont (Baillon)
Tél. : 06 74 51 31 60

▶ BOULANGERIE-PÂTISSERIE NUISSIER
14 rue Pierre-Brossolette
Mail : artisan.nuissier@gmail.com
Tél. : 06 61 21 04 15

▶ JEAN-LOUIS ALLEMEERSCH
Maraîcher
Dimanche matin place de l'Église
Tél. : 06 60 16 55 87

▶ MADAME BOGERS
Vente d'œufs
Dimanche matin place de l'Église

▶ PROVOCATEUR DE GOÛT
Camion de pizza
Dimanche soir à Baillon
Tél. : 06 69 48 38 32

▶ SANDRINE TRAITEUR
11 Grande-Rue
Tél. : 06 08 28 43 54

Divers

▶ CAFÉ-TABAC DE L'ABBAYE
22 rue Pierre-Brossolette
Tél. : 01 30 29 06 30

▶ PODOREX
Articles de podologie, orthopédie générale
14 route de Royaumont
Tél. : 01 34 09 34 92

▶ LPS PRODUCTIONS
Fabricant de literie
8 bis Grande-Rue
Tél. : 06 74 94 14 95
Mail : lpsproductions.literie@gmail.com

Entreprises du bâtiment

▶ ADAMCZAK CÉDRIC
Fabrication, installation de pompes
9 rue le Campant
Tél. : 06 80 64 52 33

▶ ALUMINIUM VÉRANDAS INDUSTRIES (AVI)
Fabricant de porte, véranda, volet, portail, volet
8 Grande-Rue
Tél. : 01 30 35 38 00
Mail : avi@avi.fr

▶ ANTHONY NICOT
Maçonnerie, carrelage...
27 rue Santiago-Soulas
Tél. : 06 79 42 00 79
Mail : entreprise.nicot@gmail.com

▶ BP DEM
Conseil en déménagement
133 Grande-Rue
Tél. : 06 50 56 91 56
Mail : bp.demconseil@hotmail.com

▶ DELESCHAUX ET FROID
Installation et entretien de cuisines professionnelles
25 Grande-Rue
Tél. : 01 30 35 03 21

▶ ENTREPRISE RG
Rénovation, maçonnerie...
6 chemin du Froid Val
Tél. : 06 34 19 28 83
Mail : rgentreprise95@gmail.com

▶ JCBP AMÉNAGEMENT
Aménagement, rénovation, entretien
12 rue du Four
Mail : jcjbpare@gmail.com
Tél. : 06 28 57 25 08

▶ LALLEMAND PRAKCEDE
Entreprise générale de bâtiment
6 bis rue du Four
Mail : lallemand-sidome@wanadoo.fr
Tél. : 01 30 35 45 72

▶ L'ATELIER DU BOIS
Menuiserie, ébénisterie
8 Grande-Rue
Tél. : 06 18 40 59 45
Mail : pascaltymkow@hotmail.fr

▶ MARIE MANUEL
Travaux d'équipements thermiques et climatisations
8 rue du Grand Clos
Tél. : 01 30 35 44 23
ou 06 76 16 74 45

▶ MIROITERIE DES TILLEULS
Miroiterie, vitrerie
4 avenue des Tilleuls
Tél. : 01 30 35 32 90
ou 06 33 01 38 41
Mail : christophe.nguyen@miroiteriestilleuls.fr

Espaces verts

▶ ATB
Paysagiste élagueur
16 ruelle Saint-Laurent
Tél. : 06 17 87 13 18

► **VIVRE AU JARDIN**
CYRIL BORNET
 Paysagiste
 4 impasse de Toutedville
 Mail : cyril.bornet@wanadoo.fr
 Tél. : 06 63 08 10 10

Gîtes et chambres d'hôtes

- **CHATEAUFORM'LE PALAIS**
ABBATIAL DE ROYAUMONT
 Lieu dédié aux séminaires d'entreprises
 1 route de Chantilly
 Tél. : 01 30 28 69 69
- **LA MAISON AUX 2 SAPINS**
 2 rue des Frileuses
<https://abnb.me/sYcV95fx4pb>
 Tél. : 06 66 71 11 12
- **LE CLOS DES FÉES**
 42 bis Grande-Rue
 Mail : contact@leclodesfees.fr
 Tél. : 07 83 10 86 75
- **SWEETHOME LACROUTE**
ET BUFFET
 10 ruelle du Crocq
 Mail : sweethomeresat@gmail.com
 Tél. : 06 85 32 02 50

Informatique

- **ACIL**
 Informatique, câblage réseau et électricité
 32 rue des Ajeux
 Mail : lecomte.acil@orange.fr
 Tél. : 01 34 72 60 14

► **ADIZEN**
 Conseil et dépannage informatique
 5 allée Cuimont
 Tél. : 06 84 40 02 41

Plomberie, chauffage

- **GRAIN FLORENT**
 Plombier, chauffagiste
 19 rue Pierre-Brossolette
 Tél. : 06 84 20 41 03
- **LAWNICZAK PATRICK**
 Plombier, chauffagiste
 4 Grande-Rue
 Tél. : 01 30 35 84 44
- **MAILLARD ÉRIC**
 Plombier, chauffagiste
 3 allée des Noisetiers
 Mail : maillard.erf@gmail.com
 Tél. : 01 34 09 31 30

Publicité et multimédia

- **ETIKÉO**
 Agence de publicité
 8 Grande-Rue
 Tél. : 01 34 31 38 08
- **EUROMOVIE**
 Studio de création multimédia
 41 avenue Santiago-Soulas
 Mail : infos@euromovie.com
 Tél. : 01 34 09 32 42
- **INFINICOM**
 Marketing et publicité
 8 Grande-Rue
 Tél. : 01 88 60 05 41

Restaurants

- **AUX BONNES M'ASNIÈRES**
 Restaurant caviste
 26 rue Pierre-Brossolette
 Tél. : 01 34 68 91 46
 ou 07 85 42 38 87
- **LA TABLE DE ROYAUMONT**
 Table et hôtellerie
 Abbaye de Royaumont
 Tél. : 01 30 35 59 59
- **LA TARANTELLA**
 Restaurant italien
 20 rue Pierre-Brossolette
 Tél. : 01 30 35 33 19

Taxis

- **TAXI CITY 95**
 Tél. : 06 09 84 49 79
- **TAXI JONATHAN**
 Tél. : 06 88 05 03 90

Terrassement

- **DELIE TERRASSEMENT**
 7 chemin rural n°3
 Tél. : 06 29 25 09 21
- **TOURNEMOLLE**
 7 ruelle Saint-Laurent
 Mail : etournemolle@free.fr
 Tél. : 06 87 48 51 44



Entreprise
**ANTHONY
 NICOT**

Service de maçonnerie
 Création de murs en pierre
 Clôture - Terrasse - Salle de bain
 Ouverture de mur porteur
 Pose de carrelage...



6, rue Charles de Gaulle 60460 PRECY SUR OISE

06 79 42 00 79

www.anthonynicot.fr

inFinicom

Ciao les goodies
jetables.

Infinicom conçoit des goodies
 beaux, utiles et durables.



ASNIÈRES SUR OISE
01 88 60 05 41
contact@infinicom.fr
infinicom.fr



**La Francilienne
 de Couverture
 Plomberie
 Chauffage**



Siège & Bureau :
 Z.I Le Paradis - 60540 BORNEL
 Tél. 03 44 08 15 15
fcpc60@gmail.com

Conception / Réalisation / Régie



GRUPE
 ÉDITIONS
 MUNICIPALES
 DE FRANCE

Siège social :
 LE GIULIA - 825, rue Ampère - CS10511
 13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex3

Agence régionale :
 Centre d'Affaires Rosny II
 112, av. du Général de Gaulle
 93118 Rosny-sous-Bois cedex
 Tél. 01 48 48 70 70 - Fax 01 48 50 90 51

Reproduction interdite - Modèle déposé
 Dépôt légal 1^{er} trimestre 2023

Cette Publication est éditée par



www.emf-editions.fr • contact@emf-editions.fr



Vous souhaitez vendre un bien immobilier ?

Bénéficiez d'une
**ESTIMATION GRATUITE
AU JUSTE PRIX DE VOTRE BIEN !**

***Votre conseiller immobilier SAFTI
vous offre :***

- Une estimation personnalisée à votre domicile.*
- Une réelle expertise sur les prix de votre quartier.*

**Votre conseiller indépendant
près de chez vous**



Karim Boudjenane
06 03 20 09 02
karim.boudjenane@safti.fr

Agent commercial enregistré au RSAC N° 818 391 641 à Portofino

La solution clé en main pour votre projet immobilier

Confiez-nous votre projet en toute sérénité !